

CAPITALISATION DES SERVICES OFFERTS ET BONNES PRATIQUES DU PROJET ECOLE ECLAIRÉE CENTRE DE RESSOURCES POUR UNE EDUCATION DE QUALITÉ (EECREQ)



Consultant : Maxime COMPAORE

Août 2022

TABLE DES MATIERES

Table des matières	i
Liste des tableaux	v
Liste des figures	vi
Liste des photos	vii
Résumé	ix
INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE :	2
PRESENTATION SYNTHETIQUE DU PROJET « EECREQ »	2
1. PRESENTATION DU CONTEXTE DE L'ETUDE	3
2. ENJEUX DE LA CAPITALISATION	4
2.1. DEFINITION DE LA CAPITALISATION	4
2.2. APPROCHES DE CAPITALISATION ET MODELE « ECOLE CENTRE DE RESSOURCES »	4
2.2.1. La capitalisation des bonnes pratiques	5
2.2.2. La capitalisation d'expériences	5
2.2.3. THEME DE LA CAPITALISATION	5
2.2.4. L'école « centre de ressources »	5
3. OBJECTIF DE L'ETUDE	8
3.1. OBJECTIF GENERAL	8
3.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES	8
3.3. RESULTATS ATTENDUS	8
4. METHODOLOGIE DE L'ETUDE	9
4.1. Conception du protocole, des outils de collecte et formation des enquêteurs	9
4.2. CHAMP DE L'ENQUETE	9
4.3. LA SELECTION DES UNITES A ENQUETER	9
4.4. OPERATION DE COLLECTE DE DONNEES	10
4.5. TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNEES	11
DEUXIEME PARTIE :	12
CAPITALISATION DES SERVICES OFFERTS	12
1. ACCES A L'EAU POTABLE A TRAVERS LA REALISATION DE FORAGES	13
1.1. CONTEXTE AVANT LA MISE EN ŒUVRE	13
1.2. DESCRIPTION DU SERVICE OFFERT ET DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE	13
1.3. PRINCIPAUX CHANGEMENTS ET FACTEURS DE CHANGEMENTS	14

1.4. DIFFICULTES	15
1.5 ANALYSE DE LA BONNE PRATIQUE ET DE SES EFFETS	16
1.5.1 Principales leçons tirées	16
1.5.2 Bonnes pratiques	16
1.6 RECOMMANDATIONS	17
2. ACCES A L'HYGIENE A TRAVERS LA REALISATION DE LATRINES SCOLAIRES	18
2.1. CONTEXTE AVANT LA MISE EN ŒUVRE	18
2.2. DESCRIPTION DU SERVICE OFFERT ET DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE	18
2.3. PRINCIPAUX CHANGEMENTS ET FACTEURS DE CHANGEMENTS	20
2.4. DIFFICULTES	20
2.5. ANALYSE DE LA BONNE PRATIQUE ET DE SES EFFETS	21
2.5.1. Principales leçons tirées	21
2.5.2. Bonnes pratiques	21
2.6. RECOMMANDATIONS	21
3. MISE EN PLACE DE CENTRES DE RESSOURCES / BIBLIOTHÈQUES AU PROFIT DES ÉLÈVES ET DES ENSEIGNANTS	23
3.1. CONTEXTE AVANT LA MISE EN ŒUVRE	23
3.2. DESCRIPTION DU SERVICE OFFERT ET DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE	23
3.3. PRINCIPAUX CHANGEMENTS ET FACTEURS	24
3.4. DIFFICULTES	25
3.5. ANALYSE DE LA BONNE PRATIQUE ET DE SES EFFETS	25
3.5.1. Principales leçons tirées	25
3.5.2. Bonnes pratiques	26
3.6. RECOMMANDATIONS	26
4. ACCÈS À L'ÉCLAIRAGE À TRAVERS L'INSTALLATION DE KITS SOLAIRES ET LA DOTATION DE LAMPES SOLAIRE	27
4.1. CONTEXTE AVANT LA MISE EN ŒUVRE	27
4.2. DESCRIPTION DU SERVICE OFFERT ET DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE	27
4.3. PRINCIPAUX CHANGEMENTS ET FACTEURS de changement	29
4.4. . DIFFICULTES	29
4.5. ANALYSE DE LA BONNE PRATIQUE ET DE SES EFFETS	30
4.5.1. leçons tirées	30
4.5.2. Bonnes pratiques	30
4.6. RECOMMANDATIONS	31
5. INTEGRATION DU NUMERIQUE DANS LES APPRENTISSAGES A TRAVERS LA DOTATION DES ECOLES EN MATERIEL INFORMATIQUE	32
5.1. CONTEXTE AVANT LA MISE EN ŒUVRE	32
5.2. DESCRIPTION DU SERVICE OFFERT ET DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE	32
5.3. PRINCIPAUX CHANGEMENTS ET FACTEURS DE CHANGEMENTS	32
5.4. DIFFICULTES	33
5.5. ANALYSE DE LA BONNE PRATIQUE ET DE SES EFFETS	34
5.5.1. Principales leçons tirées	34
5.5.2. Bonnes pratiques	34

5.6.	RECOMMANDATIONS-----	34
6.	RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ENSEIGNANTS A TRAVERS DES SESSIONS DE FORMATION-----	35
6.1.	CONTEXTE AVANT LA MISE EN ŒUVRE DU SERVICE -----	35
6.2.	DESCRIPTION DU SERVICE OFFERT ET DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE -----	35
6.3.	PRINCIPAUX CHANGEMENTS ET FACTEURS DE CHANGEMENTS -----	36
6.4.	DIFFICULTES -----	37
6.5.	ANALYSE DE LA BONNE PRATIQUE ET DE SES EFFETS-----	38
6.5.1.	Principales leçons tirées -----	38
6.5.2.	Bonnes pratiques -----	38
6.6.	RECOMMANDATIONS-----	38
7.	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS DE L'ÉDUCATION À LA BASE (COGES, APE, AME, ÉLÈVES) À TRAVERS DES SESSIONS DE FORMATION, MISE EN PLACE DE GOUVERNEMENTS SCOLAIRE POUR UNE MEILLEURE GOUVERNANCE LOCALE DE L'ÉDUCATION	40
7.1.	CONTEXTE AVANT LA MISE EN ŒUVRE-----	40
7.2.	DESCRIPTION DU SERVICE OFFERT ET DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE -----	40
7.3.	PRINCIPAUX CHANGEMENTS ET FACTEURS -----	41
7.4.	DIFFICULTES -----	41
7.5.	ANALYSE DE LA BONNE PRATIQUE ET DE SES EFFETS-----	41
7.5.1.	Principales leçons tirées -----	41
7.5.2.	Bonnes pratiques -----	41
7.6.	RECOMMANDATIONS-----	41
8.	RENFORCEMENT DES CAPACITES DES PARENTS D'ELEVES ET DES COMMUNAUTES DES VILLAGES BENEFICIAIRES POUR LE SUIVI SCOLAIRE -----	43
8.1.	CONTEXTE AVANT LA MISE EN ŒUVRE-----	43
8.2.	DESCRIPTION DU SERVICE OFFERT ET DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE -----	43
8.3.	PRINCIPAUX CHANGEMENTS ET FACTEURS DE CHANGEMENTS -----	44
8.4.	DIFFICULTES -----	44
8.5.	ANALYSE DE LA BONNE PRATIQUE ET DE SES EFFETS-----	44
8.5.1.	Principales leçons tirées -----	44
8.5.2.	Bonnes pratiques -----	44
8.6.	RECOMMANDATIONS-----	45
9.	ORGANISATION DES COURS DE SOUTIEN AU PROFIT DES ÉLÈVES DES CLASSES D'EXAMEN / EN DIFFICULTÉ-----	46
9.1.	CONTEXTE AVANT LA MISE EN ŒUVRE-----	46
9.2.	DESCRIPTION DU SERVICE OFFERT ET DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE -----	46
9.3.	DIFFICULTES -----	47
9.4.	PRINCIPAUX CHANGEMENTS ET FACTEURS DE CHANGEMENTS -----	47
9.5.	ANALYSE DE LA BONNE PRATIQUE ET DE SES EFFETS-----	47
9.5.1.	Principales leçons tirées -----	47
9.5.2.	Bonnes pratiques identifiées -----	47
9.6.	RECOMMANDATIONS-----	47

10. ORGANISATION D'OLYMPIADE (CONCOURS D'EXCELLENCE) POUR CREER UNE CERTAINE EMULATION AU SEIN DES ELEVES -----	48
10.1. CONTEXTE AVANT LA MISE EN ŒUVRE-----	48
10.2. DESCRIPTION DU SERVICE OFFERT ET DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE -----	48
10.3. PRINCIPAUX CHANGEMENTS ET FACTEURS -----	49
10.4. DIFFICULTES -----	49
10.5. ANALYSE DE LA BONNE PRATIQUE ET DE SES EFFETS-----	49
10.5.1. Principales leçons tirées -----	49
10.5.2. Bonnes pratiques-----	50
10.6. RECOMMANDATIONS-----	50
11. MISE A DISPOSITION DE PERSONNES POUR LA MAINTENANCE ET L'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS SOLAIRES A TRAVERS LA FORMATION D'ARTISANS RURAUX PAR COMMUNE.	
51	
11.1. CONTEXTE AVANT LA MISE EN ŒUVRE DU SERVICE -----	51
11.2. DESCRIPTION DU SERVICE OFFERT ET DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE -----	51
11.3. PRINCIPAUX CHANGEMENTS ET FACTEURS DE CHANGEMENTS -----	52
11.4. DIFFICULTES -----	53
11.5. ANALYSE DE LA BONNE PRATIQUE ET DE SES EFFETS-----	53
11.5.1. Principales leçons tirées -----	53
11.5.2. Bonnes pratiques-----	53
11.6. RECOMMANDATIONS-----	54
CONCLUSION -----	55
DOCUMENTS CONSULTES -----	57
ANNEXES -----	58
Annexe 1 : Quelques bonnes pratiques observées-----	58
Annexe 2 : Modèle de fiche synoptique de la bonne pratique-----	60

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des enquêtés (%) selon les stratégies/procédés utilisés ou développés -----	14
Tableau 2 : Répartition des enquêtés (%) selon leur avis sur les caractéristiques de la réussite du service -----	14
Tableau 3 : Répartition des enquêtés selon leur état de satisfaction-----	16
Tableau 4 : appréciation des approches selon les acteurs dans la mise en œuvre du service accès à hygiène à travers la réalisation de latrines -----	19
Tableau 5 : Répartition des enquêtés (%) selon leur avis sur les caractéristiques de la réussite du service -----	19
Tableau 6 : Répartition des enquêtés selon leur état de satisfaction-----	21
Tableau 7: Répartition des enquêtés selon leur état de satisfaction par commune (%) -----	25
Tableau 8 : Répartition des enquêtés (%) selon les stratégies développées dans la mise en œuvre du service -----	28
Tableau 9 : Répartition des enquêtés selon leur état de satisfaction-----	30
Tableau 10 : Répartition des enquêtés selon leur état de satisfaction et selon le sexe-----	33
Tableau 11 : Répartition des enquêtés (%) selon leur avis sur les caractéristiques de la réussite du service -----	36
Tableau 12 : Répartition des enquêtés selon leur état de satisfaction et par sexe vis-à-vis de ce service -----	38

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Modèle « Ecole Centre de Ressources »	7
--	---

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : Forage au Benin	14
Photo 2 : Forage à l'école de Agrimey dans la commune de Zogbodomey (Benin).....	15
Photo 3 : Bloc de latrines handi-sexospécifiques à trois cabines modernes séparées garçons/filles (EPP BAME-Agnangon, Benin)	18
Photo 4 : Latrine	21
Photo 5 : Bibliothèque scolaire	23
Photo 6 : Centre de ressource de l'école de Nevry (Cassou, Burkina Faso).....	24
Photo 7 : Une salle éclairée à l'école de Sourou (Cassou).....	28
Photo 8 : Une salle de classe éclairée au Benin	29
Photo 9 : Ressource numérique à Sourou (Cassou)	33
Photo 10 : Session de formation des enseignants de Zogbodomey, Benin	36
Photo 11 : Cours de soutien grâce à l'éclairage à l'école de Lué (Cassou, Burkina Faso	46
Photo 12 : Caisse pour le matériel de maintenance à Sourou (Cassou, Burkina Faso).....	52
Photo 13 : Campagnes de sensibilisation sur la demande et l'offre de formation dans les communautés/Bénin.....	60
Photo 14 : Elèves du CM2 de l'école de Nessianon, commune de Cassou (Burkina Faso	63
Photo15 : Cadre de concertation	67

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AEA :	Aide et Action
AFD :	Agence Française de Développement
AME :	Association des mères éducatrices
APE :	Association des parents d'élèves
AOC :	Approche Orientée Changement
ASEI-PDSI :	Approche pédagogique centrée sur l'apprenant avec un accent mis sur l'activité, l'expérimentation et l'improvisation
AT :	Assistant technique
AZP :	Association Ziro-Poni
CEB :	Circonscription d'Education de Base
CCEB :	Chef de Circonscription d'Education de Base
CEBEDES :	Centre Béninois pour l'Environnement et le développement Economique et social
CEP :	Certificat d'Etudes Primaires
COGES :	Comité de gestion des écoles
CVC :	Compétences de Vie Courantes
EECREQ :	Ecole éclairée centre de ressource éducation de qualité
EPP :	Ecole primaire publique
INSD :	Institut National de la Statistique et de la Démographie
OSC :	Organisation de la Société de la Civile
PADOE :	Programme d'amélioration et de diversification de l'offre éducative
TIC :	Technologies de l'information et de la communication
UEMOA :	Union économique et monétaire ouest-africaine
UGP :	Unité de Gestion du Projet
UNESCO :	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

RESUME

La présente étude de capitalisation a été commanditée par Aide et Action¹ qui est une ONG active dans le domaine de l'éducation dans la sous-région ouest africaine et principalement au Bénin et au Burkina Faso. Confiée à un consultant indépendant pour sa réalisation, l'étude s'est fixée pour but de collecter et d'analyser des informations pour d'une part apprécier la pertinence des services offerts dans le cadre de l'amélioration des conditions d'apprentissage et d'enseignement et d'autre part identifier, analyser et vulgariser ceux qui ont des effets positifs sur le rendement scolaire. Elle doit donc permettre d'aboutir à une capitalisation des bonnes pratiques identifiées

Cette étude a concerné vingt (20) écoles primaires dans les communes de Ouinhi, de Zagnanado et de Zogbodomey (Bénin) et dix (10) écoles primaires de la commune de Cassou (Burkina Faso). Toutes ces écoles ont bénéficié de l'appui de « Action Education » dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Ecole éclairée centre de ressource éducation de qualité » (EECREQ). L'étude étant essentiellement qualitative, le consultant s'est basé sur des guides d'entretiens pour mener l'enquête auprès des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet.

L'analyse documentaire et l'enquête de terrain ont constitué l'ossature de la méthodologie.

L'enquête de terrain réalisée aussi bien dans les communes au Bénin qu'au Burkina Faso a consisté à :

- l'administration de guides d'entretiens adressés aux structures de gestion des écoles (APE, AME et COGES), aux enseignants, aux premiers responsables des écoles, aux gouvernements scolaires / Clubs deekkan et aux organisations de la société civile (OSC) ;
- l'administration de guides d'entretiens adressés aux responsables des structures déconcentrées des ministères en charge de l'éducation (DPEPPNF, CEB, ...), aux Maires (ou Secrétaires généraux) des communes et aux leaders communautaires (coutumiers, religieux).

Les enquêteurs et les superviseurs, issus du monde de l'éducation, ont été recrutés en fonction de leur connaissance du milieu, de la maîtrise de la langue locale et de leur capacité à assurer une collecte numérique (digitale) des données. Ils ont été formés à l'utilisation de l'application (CAPI2), à la maîtrise des outils de collecte et à l'administration des guides d'entretien. Un test des outils sur le terrain (Bénin et Burkina Faso) a permis de faire les ajustements nécessaires avant le début de l'enquête. D'une manière générale la collecte des données s'est bien déroulée sur le terrain. Le consultant a effectué des missions de supervision pendant la collecte sur les 2 sites et cela a permis de minimiser les difficultés rencontrées par les enquêteurs.

¹ - Le nom de l'ONG a connu un changement pendant la réalisation de notre mission. « Aide et Action » devient donc « Action Education ».

En termes de résultats, on peut retenir que les acteurs rencontrés dans les écoles bénéficiaires du projet (20 au Bénin et 10 au Burkina Faso) expriment une grande satisfaction par rapport aux services développés. De nombreux acquis sont enregistrés par le projet qui participe à l'amélioration des activités scolaires et au rayonnement de l'école comme centre de ressources. Ces résultats positifs sont la résultante de l'action concertée entre les élèves, les enseignants/tes, les encadreurs pédagogiques, les directeurs d'écoles, les APE, les AME, les COGES, les leaders communautaires, les OSC et les structures administratives locales.

Il ressort de notre analyse qu'il est possible de construire sur des bases consensuelles, une vision de l'éducation qui réponde aux attentes des femmes et des hommes des communes dans lesquelles se déploie le projet. Le renforcement des capacités des acteurs à travers des formations bien ciblées permet d'espérer une meilleure contribution des acteurs à la mise en œuvre des services offerts. Ainsi, les services déployés dans les écoles laissent percevoir des tendances qui permettent d'espérer une amélioration de la situation éducative dans les localités bénéficiant des réalisations du projet. En effet, autour des écoles bénéficiaires se développent des activités communautaires et l'école devient l'objet d'une attraction particulière (présence de l'énergie solaire).

De façon spécifique, chacun des onze (11) services offerts par le projet a généré de bonnes pratiques qui peuvent être dupliqués dans d'autres écoles en prenant en compte les spécificités de chaque milieu. Par ailleurs, il apparaît clairement que l'implication de différents acteurs à la mise en œuvre du projet accroît les rendements des services offerts.

En conclusion, on peut retenir que de l'avis des principaux acteurs du projet, le projet EECREQ a permis d'améliorer sensiblement la qualité de l'éducation dans les écoles bénéficiaires. Cependant, il convient de renforcer les services offerts pour mieux prendre en compte les besoins et intérêts stratégiques des jeunes et des femmes dans les actions du projet et dans les plans communaux de développement.

Au titre des difficultés, nous retenons que dans le contexte particulier du Burkina Faso, marqué par l'insécurité et les nombreux déplacements des populations, nous n'avons pas pu analyser les changements induits par le développement des services offerts dans les écoles du projet situées dans la région de l'Est du pays. Cependant, un entretien d'ordre général a pu être organisé avec les acteurs en charge du projet dans cette partie du Burkina Faso.

INTRODUCTION

La présente étude de capitalisation a pour but de collecter et d'analyser des informations pour d'une part apprécier la pertinence des services offerts dans le cadre de l'amélioration des conditions d'apprentissage et d'enseignement et d'autre part identifier, analyser et vulgariser ceux qui ont des effets positifs sur le rendement scolaire. Elle doit donc permettre d'aboutir à une capitalisation des bonnes pratiques identifiées.

Le contexte actuel de l'éducation au Bénin et au Burkina Faso fait ressortir les efforts fournis par les acteurs de l'éducation (gouvernements, ONG, OSC, partenaires divers) pour étendre l'accès de l'éducation à un plus grand nombre d'enfants. Cependant, un des grands défis actuels réside dans la recherche d'une meilleure qualité de l'éducation. C'est dans ce cadre qu'il faut situer l'initiative de l'ONG Aide et Action qui accompagne les autorités publiques et les acteurs locaux dans la mise en place d'un paquet de services destiné à améliorer la qualité de l'éducation dans les écoles bénéficiaires.

Conduite par un consultant indépendant, la présente étude s'est déroulée dans vingt (20) écoles primaires des communes de Ouinhi, de Zagnanado et de Zogbodomey (Bénin) et dans la province du Ziro, plus précisément dans dix (10) écoles primaires de la commune de Cassou (Burkina Faso). L'étude étant essentiellement qualitative, le consultant s'est basé sur des guides d'entretiens pour mener l'enquête auprès des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet. Il s'agit des élèves (gouvernements scolaires / Clubs deekan), des enseignants/tes, des encadreurs pédagogiques, des directeurs d'écoles, des APE, des AME, des COGES, des leaders communautaires, des OSC et des structures administratives locales.

**PREMIERE PARTIE :
PRESENTATION SYNTHETIQUE DU PROJET
« EECREQ »**

1. PRESENTATION DU CONTEXTE DE L'ETUDE

L'ONG « Action Education » intervient au Bénin et au Burkina Faso sur des thématiques touchant à l'accès et à la qualité de l'éducation à tous les âges de la vie. Elle fait la promotion d'une éducation qui constitue avant tout un levier de développement au niveau personnel et d'intégration socioéconomique pour les personnes qui en bénéficient. Sa démarche s'inscrit dans une approche partenariale avec les autorités publiques, les acteurs locaux et les populations qui jouent un rôle actif dans les projets mis en place.

Au Bénin et au Burkina Faso, l'accès à l'électricité est limité. Cette situation induit des répercussions négatives sur l'éducation à cause du très faible taux d'électrification des écoles. Pourtant, l'électrification rend l'école plus attractive aux yeux des parents, des enseignants et offre aux élèves et aux enseignants des facilités et des opportunités d'enseignement et apprentissages supplémentaires. Électrifiée, l'enceinte scolaire devient le catalyseur autour duquel se mettent en place des activités en fin de journée utiles à l'ensemble de la communauté et à son développement.

Pour apporter sa contribution à l'amélioration de la qualité de l'éducation, « Action Education » a créé le projet Ecole éclairée centre de ressource pour une éducation de qualité (EECREQ) qui intervient au Bénin et au Burkina Faso. Ce choix s'explique par le fait que ces pays avaient des taux d'électrification les plus faibles dans la sous-région se situant respectivement à 18% et à 19%, les questions d'accès et de qualité à l'école se posant avec plus d'acuité au niveau de la qualité. Mis en œuvre par des acteurs communaux et institutionnels, EECREQ vise à démontrer l'impact de l'environnement scolaire (électrifié, satisfaisant aux normes de base, ouvert sur le milieu, ...) sur des apprentissages plus performants pour les élèves. L'école comme centre de ressources catalyse une offre éducative adaptée aux enjeux et aux besoins locaux. Elle est ainsi porteuse de solutions pour l'intégration des jeunes et des femmes à travers la mobilisation autour de thématiques émergentes comme le développement durable et environnemental dans un souci de prise de conscience et de responsabilisations des enfants et des acteurs locaux.

A la fin de la première phase de mise en œuvre du projet, « Action Education » a initié la présente étude afin de collecter et d'analyser les informations disponibles sur le terrain pour apprécier la pertinence des services offerts développés dans le cadre de l'amélioration des conditions d'apprentissage et d'enseignement dans une perspective de capitalisation.

L'enjeu de la capitalisation dans la présente étude est de nourrir la recherche sur l'apport de l'environnement scolaire sur la qualité de l'éducation en générale et les rendements scolaires en particulier. La mise en évidence des services offerts par le projet dans le cadre de l'amélioration des conditions d'apprentissage et d'enseignement permettra d'apprécier ceux qui sont pertinents et qui ont des effets positifs sur le rendement scolaire. A travers ce processus de capitalisation, il s'agira également de démontrer que l'école jadis considérée comme un cadre réservé aux élèves et aux enseignants peut être transformé en un véritable catalyseur de développement local durable à travers son ouverture au milieu, à d'autres cibles et acteurs notamment les jeunes et les femmes et la prise en compte des besoins éducatifs de ces cibles. Les produits de cette capitalisation nourriront d'une part le processus de mise en œuvre du Projet dans une démarche de recherche action et d'autre part permettront à « Action Education » de disposer d'argumentaires pour influencer les politiques éducatives / faire le plaidoyer en faveur d'une prise en compte de l'environnement scolaire dans les programmes éducatifs.

2. ENJEUX DE LA CAPITALISATION

2.1. DEFINITION DE LA CAPITALISATION

Le terme « capitalisation » recouvre une diversité de notions et de démarches. Sur le terrain, la notion reste floue pour les acteurs et chacun est tenté de se l'approprier en fonction de ses besoins. Elle fait partie des nouvelles problématiques de gestion des connaissances dites « capitalisation des connaissances », « capitalisation d'expériences », « gestion des connaissances », « retour d'expériences », « recueils de bonnes pratiques ».

La capitalisation est un processus systématique pour identifier les connaissances et/ou savoir-faire spécifiques développés par un projet ou un programme afin d'analyser, d'expliquer et de modéliser l'expérience pour la partager et permettre la réplique par d'autres. Le terme capitalisation signifie la même chose que « leçons apprises de l'expérience ». Résultat d'une démarche participative et formative, elle est l'art de rendre explicites les connaissances implicites.

Selon l'Association pour le Développement du Management Associatif (ADEMA) « c'est un processus participatif au cours duquel on diagnostique, analyse et trie des données existantes, à partir des expériences et des activités menées, afin de créer un modèle qui soit réutilisable par nous-mêmes et par autrui »². Pour ce faire, la capitalisation est perçue comme un processus d'acquisition, de collecte, d'organisation et d'analyse de l'information relative à une thématique, une expérience, une activité donnée, en vue d'en tirer des leçons et de les partager en utilisant des supports adaptés. Elle est « le passage de l'expérience à la connaissance partageable ». Elle ne se limite donc pas à lister des conditions de réussite d'une action mais à préciser « comment les acteurs ont fait pour la réussir ».

La capitalisation c'est aussi l'action par laquelle l'on se donne des clefs pour préparer l'avenir. En effet, elle analyse l'expérience passée mais ne se limite pas à « prendre la photo » de ce qui a été fait. Par son caractère itératif, la capitalisation est une approche prospective et non passéiste qui chercherait à immortaliser des actions. Elle vise à extraire l'essentiel de ce qui peut être pérennisé sans vouloir être exhaustive. Ce concept va au-delà de la notion d'archivage et de compilation d'informations. La capitalisation ne cherche pas non plus à formaliser des savoirs, savoir-faire et savoir-être pour les reproduire à l'identique car les savoirs, savoir-faire et savoir-être identifiés constituent des repères, des sources d'inspiration qui demandent à être appropriés, modifiés, adaptés. Dans ce sens, la capitalisation nourrit l'innovation.

2.2. APPROCHES DE CAPITALISATION ET MODELE « ECOLE CENTRE DE RESSOURCES »

Il existe plusieurs approches dont deux (2) peuvent être essentiellement retenues : la capitalisation des bonnes pratiques et la capitalisation des expériences. La capitalisation des pratiques donne aux actions une place centrale. Il s'agit de la logique d'action qui permet d'une part d'apprendre à partir des pratiques en vue de progresser, et d'autre part d'appliquer des savoir-faire développés au cours des pratiques.

² Rapport de l'atelier ELSA, Capitalisation d'expériences de la lutte contre le VIH/sida en Afrique Sida Info Service, vendredi 21 juin 2013, p.2

La capitalisation des expériences, quant à elle, met en valeur le vécu des acteurs intégrant d'une part une logique de mémoire ou le savoir capitalisé est issu d'un travail de mémoire basé sur ce qui a été fait et d'autre part une logique de méthode facilitant le repérage des savoir-faire, leur sélection et leur modélisation conjuguées avec une logique d'inventaire retraçant l'histoire de l'action répondant à la question « Qu'avons-nous fait pour obtenir ce résultat ? ». Ces deux approches se complètent.

2.2.1. LA CAPITALISATION DES BONNES PRATIQUES

Selon la FAO (Food and Alimentation Organisation), une bonne pratique est une expérience réussie, testée et validée, au sens large, répétée qui mérite d'être partagée et recommandée comme modèle afin qu'un plus grand nombre de personnes se l'approprient. On retient également qu'une bonne pratique est tout simplement un processus ou une méthode qui représente le moyen le plus efficace d'atteindre un objectif spécifique. Par bonnes pratiques, on entend aussi bien les réussites que la prise en compte des leçons tirées des difficultés rencontrées.

Nous retenons donc que la capitalisation des bonnes pratiques est fondée sur l'identification des pratiques innovantes et exemplaires vulgarisées pour que d'autres praticiens s'en inspirent.

2.2.2. LA CAPITALISATION D'EXPERIENCES

La capitalisation d'expériences est un processus par lequel un projet, une thématique, une activité, une expérience est identifiée, validée et documentée, générant ainsi des connaissances telles que des bonnes pratiques ou des enseignements. De façon spécifique, elle permet de comprendre et de documenter nos échecs et nos succès, d'améliorer l'efficacité et de restituer notre mémoire institutionnelle. C'est en cela qu'elle tente de garder la trace d'une expérience vécue afin qu'elle serve à d'autres.

Le rapport de capitalisation des services offerts par « Action Education » a pour objectif de contribuer à la réflexion sur l'amélioration de la qualité de l'éducation dans les deux pays concernés par le projet EECREQ. À cet effet, le travail de capitalisation des actions doit permettre de repérer des expériences, des outils et des méthodes qui peuvent servir de modèles.

2.2.3. THEME DE LA CAPITALISATION

Conformément au document du projet EECREQ, le thème de capitalisation porte sur l'école comme « centre de ressources » c'est-à-dire une école ouverte à son milieu et capable de répondre aux besoins éducatifs des populations. Les grands axes d'intervention du projet pour faire de l'école un centre de ressource portent sur l'électrification des salles de classes, l'équipement en matériel informatique, l'initiation des élèves et des enseignants à l'outil informatique, l'ouverture de l'école sur le milieu. A ces axes s'ajoutent la réalisation de forages et de latrines scolaires. La réflexion sur ce thème permettra d'appréhender les limites des écoles dans leur configuration actuelle et d'apprécier en quoi faire de l'école un « Centre de Ressources » c'est promouvoir une éducation inclusive et intégratrice favorable au développement local durable.

2.2.4. L'ECOLE « CENTRE DE RESSOURCES »

Au terme de notre mission, nous retenons qu'une « Ecole Centre de Ressources » doit mobiliser tous les acteurs autour d'elle en offrant un minimum de services qui contribuent à l'amélioration de la qualité de l'éducation. Ainsi donc, les besoins éducatifs du milieu doivent être identifiés par les populations elles-mêmes avec l'appui des enseignants, des autorités communales et des partenaires techniques et

financiers. Un arbitrage sera fait pour bien cibler les activités prioritaires à mener. Nous avons donc identifié des activités qui nécessitent l'implantation d'équipements, l'organisation de formations et la maintenance des équipements réalisés.

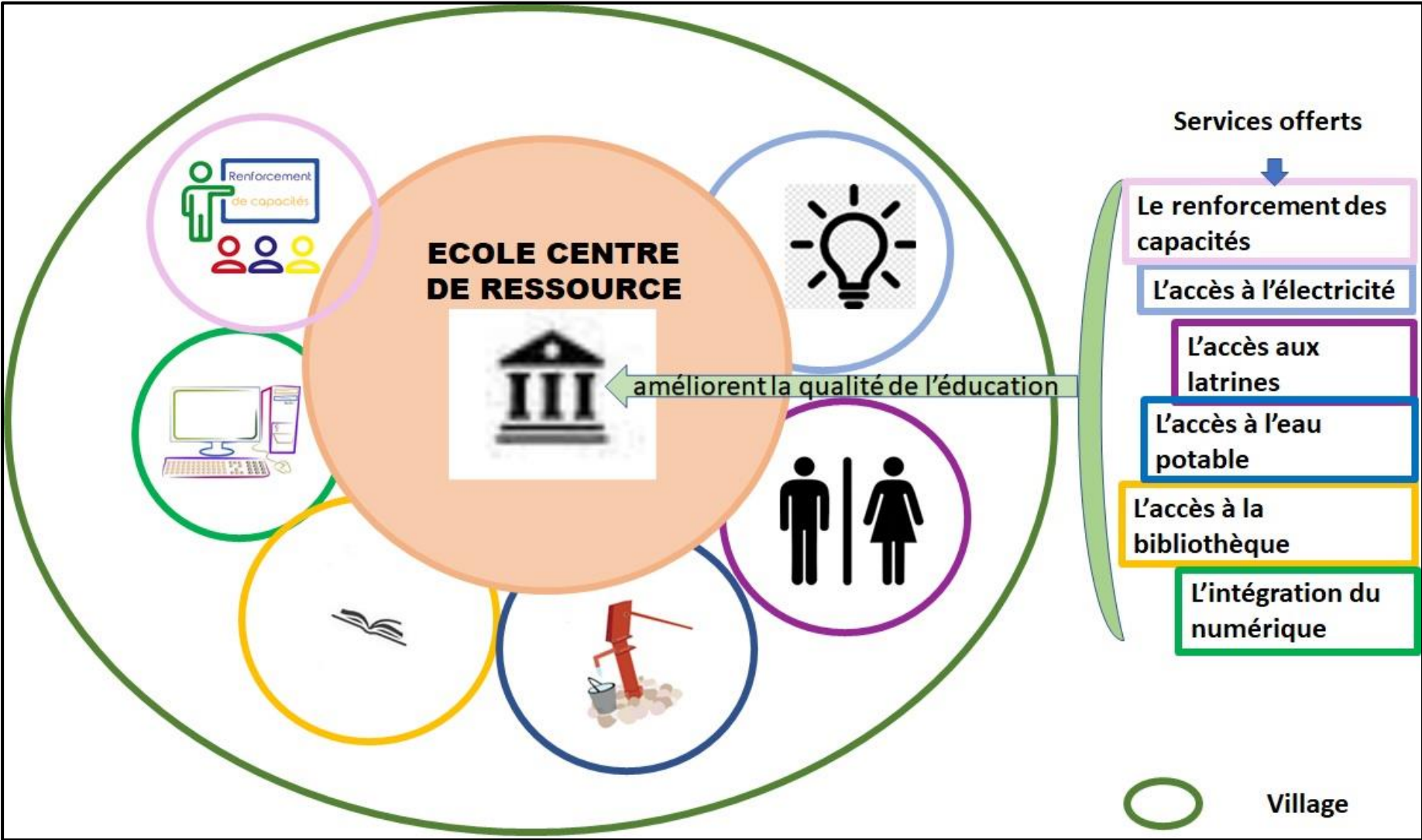
Une « Ecole Centre de Ressources » doit comporter un système d'éclairage permettant d'avoir l'électricité aussi bien dans les salles de classe que dans la cour de l'école ; de même que des lampes solaires mobiles utilisables par les élèves dans leurs familles. Elle doit également disposer d'un forage procurant de l'eau potable aux acteurs de l'école et des latrines scolaires séparées filles/garçons pour améliorer l'hygiène et la propreté des élèves. Dans une école centre de ressources, on devrait aussi trouver d'une part, une mini bibliothèque comportant des documents pédagogiques identifiés d'un commun accord par les enseignants et les encadreurs pédagogiques et d'autre part, des ordinateurs de bureaux à l'usage des enseignants et des élèves.

Au niveau des formations, les enseignants de l'« Ecole Centre de Ressources » doivent bénéficier de l'organisation de formations continues dont les thèmes seront choisis d'un commun accord avec les encadreurs pédagogiques. Les APE, AME et COGES aussi devront bénéficier de formations pour mieux maîtriser leurs rôles et responsabilités dans les associations soutenant l'école. Enfin, il serait bon également d'envisager le financement d'activités génératrices de revenus (AGR) au bénéfice des parents d'élèves pour leur permettre d'avoir des ressources pour mieux contribuer au financement des activités de l'école.

Les équipements ainsi disponibilisés devraient faire l'objet d'un suivi par des artisans locaux formés à cet effet. Avec ce dispositif, l'école va attirer les populations vers elle et facilitera aussi leur adhésion aux différents projets qui seront initiés pour améliorer la qualité de l'éducation.

Le schéma ci-joint permet de visualiser les principaux éléments d'une école « centre de ressources ».

Figure 1 : Modèle « Ecole Centre de Ressources »



3. OBJECTIF DE L'ETUDE

Conformément aux termes de référence, la présente étude poursuit un objectif global dont l'atteinte se fera à travers l'opérationnalisation de cinq (5) objectifs spécifiques.

3.1. OBJECTIF GENERAL

L'objectif global de cette étude est de mener une recherche action sur la corrélation entre le paquet de services offerts par le projet EECREQ et les rendements scolaires à travers le thème « école centre de ressources » afin d'aboutir à une capitalisation des bonnes pratiques sur la base des résultats de la recherche.

3.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Les objectifs spécifiques sont :

- affiner la formulation du thème de capitalisation de recherche action ;
- définir la méthodologie de recherche action et capitalisation dans laquelle sera précisée la démarche, l'échantillon (qui devra être choisi dans les 120 écoles du projet), les acteurs à impliquer leurs rôles, les compétences externes à mobiliser, les supports de capitalisation (document, film, plaquettes, ...), etc ;
- définir les outils de collecte et d'analyse des données ;
- collecter et analyser les données tout au long de la mise en œuvre du projet ;
- produire un document de capitalisation final.

3.3. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus sont :

- un document méthodologique de recherche action et de capitalisation est produit et assorti des outils de collecte et d'analyse des données, d'un chronogramme ;
- les données sont collectées et analysées tout au long de la mise en œuvre du projet et traitées régulièrement (conformément au document de méthodologie) pour les besoins de production du document de capitalisation à la fin du projet ;
- un document de capitalisation est produit.

4. METHODOLOGIE DE L'ETUDE

La réalisation de l'étude a comporté quatre principales étapes : la conception du protocole de l'enquête, des outils de collecte et la formation des enquêteurs, l'opération de collecte des données et enfin le traitement et l'analyse des données.

4.1. CONCEPTION DU PROTOCOLE, DES OUTILS DE COLLECTE ET FORMATION DES ENQUETEURS

Dans le cadre de cette étude, un protocole d'enquête a été conçu. Ce protocole a permis de situer le contexte et de justifier l'étude, de définir clairement les objectifs, la stratégie de réalisation ou méthodologie ainsi que les résultats attendus.

A la suite de ce protocole, il a été conçu et utilisé un guide d'entretien qui a permis de recueillir les informations auprès des acteurs (Elèves/Gouvernement scolaire/Clubs deekkan, Enseignants, Jeunes/Femmes, Encadreurs pédagogiques, APE, AME et COGES, Maire/SG, Elus locaux, Services déconcentrés et les Artisans).

Le guide d'entretien a été le support principal de l'enquête. Il y a été consigné l'ensemble des informations selon les sections ci-dessous décrites :

Section A : IDENTIFICATION

Section B : DESCRIPTION DU SERVICE OFFERT

Section C : ANALYSE DU SERVICE OFFERT

Aussi, un masque de saisie a été développé à partir du logiciel CSPPro dans sa version 7.5 pour servir de base de stockage des données collectées. Le questionnaire conçu a bénéficié d'un test. Ce prétest a abouti à l'amendement et à la validation de la méthodologie ainsi qu'aux outils de collecte des données.

Afin de permettre une bonne administration du questionnaire, un manuel de l'agent enquêteur a été élaboré et mis à la disposition de chaque agent de collecte. Il contient les définitions des concepts et les instructions qui ont guidé l'agent de collecte lors des entretiens et du remplissage du guide.

Enfin, les agents de collecte ont été formés à l'administration du guide d'entretien.

4.2. CHAMP DE L'ENQUETE

Le champ de l'enquête de capitalisation a couvert les zones d'intervention du projet, en l'occurrence les communes de Ouinhi, Zagnanado, Zogbodomey (Bénin) et la commune de Cassou (Burkina Faso). La population cible concerne l'ensemble des acteurs partenaires des différentes communes.

4.3. LA SELECTION DES UNITES A ENQUETER

Dans le cadre de cette étude le choix des communes a été fait de façon raisonnée :

Au Burkina Faso le projet intervient dans les communes de Manni, Coalla et Cassou. Cependant, en accord avec le comité de pilotage de l'étude, pour des raisons sécuritaires, seule la commune de Cassou a été retenue pour l'étude. Néanmoins, profitant d'une rencontre d'auto-évaluation des acteurs du projet, l'équipe de recherche a pu rencontrer quelques acteurs de la région de l'Est le 27 juin 2022. Les échanges ont porté sur les actions mises en œuvre, les changements et les bonnes pratiques observées ainsi que les difficultés rencontrées.

Au niveau du Bénin, les trois communes retenues sont les zones d'intervention du projet que sont Ouinhi, Zagnanado et Zogbodomey.

En ce qui concerne le choix des écoles et des acteurs à enquêter, il a été guidé par la situation des services offerts par école dans le cadre du projet, à la disponibilité des responsables de structures partenaires mais aussi et surtout aux contraintes budgétaires. Ce choix a été validé par le comité de pilotage de l'étude. La répartition des acteurs enquêtés se présente ainsi qu'il suit.

Pays	Communes	Répartition du nombre d'acteurs à enquêter									
		Nbre d'écoles	Elèves/Gouvernement scolaire	Enseignants	Jeunes/Femmes	Encadreurs pédagogiques	APE, AME et COGES	Maire/SG	Elus locaux	Services décentralisés	Artisans
BURKINA FASO	Cassou	10	10 focus group	20	4	1	10 focus group	1	2	1	2
BENIN	Ouinhi Zagnanado Zogbodomey	20	20 focus group	40	8	2	20 focus group	2	4	2	4

4.4. OPERATION DE COLLECTE DE DONNEES

Il est à noter qu'avant d'effectuer la mission, sur la base des listes des écoles et de la situation des services offerts par école, des contacts ont été effectués et planifiés selon la disponibilité des responsables de structures partenaires et surtout des directeurs des écoles concernées. Cela a été rendu possible grâce à l'accompagnement des responsables de l'association ZIRO PONI pour l'étape du Burkina Faso. Avant la collecte, une formation des enquêteurs a eu lieu le 13 mars 2022 à la mairie de Sapouy. Lors de cette formation, il était question d'expliquer aux enquêteurs les notions essentielles sur la capitalisation. Ce fut l'occasion de dérouler l'ensemble du questionnaire et surtout de montrer comment la collecte devrait se faire à travers les smartphones dans le masque de saisie élaboré à partir du logiciel Cspro. A Cassou, la collecte proprement dite s'est déroulée du 14 au 17 mars 2022 au sein des écoles primaires.

Pour le Bénin, la collecte s'est déroulée du 7 au 14 mars 2022. Le consultant a pris attache avec la Responsable de Développement de la Mission Territoire/ Bénin-Côte d'Ivoire-Togo (BECITO) de « Action Education » qui a facilité le déroulement de sa mission. Ainsi, à Zogbodomey, le Chef du projet EECREQ et son Assistant technique ont contribué à la formation des enquêteurs et à leur déploiement sur le terrain.

Sur l'ensemble des deux sites, la collecte à consister à réunir les informations sur un total de onze services offerts auprès de dix (10) écoles dans la commune de Cassou et de vingt (20) écoles auprès des communes de Ouinhi, Zagnanado, et de Zogbodomey. Les équipes de collecte étaient constituées de quatre (04) enquêteurs repartis sur dix écoles pour le Burkina Faso et de six (06) enquêteurs repartis sur vingt écoles pour le Bénin. La collecte de données a été faite par Interview direct et sous forme de focus group.

4.5. TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNEES

Les bases de données obtenues au Bénin et au Burkina Faso ont été fusionnées pour constituer une base unique qui a servi pour le traitement. Il s'en est suivi l'exportation des données vers le Logiciel IBM SPSS Statistics 25 pour le traitement. L'étape de traitement a consisté à apurer la base, à la vérification de l'exhaustivité des données, au contrôle de cohérences, à la codification et à la création de variables.

**DEUXIEME PARTIE :
CAPITALISATION DES SERVICES OFFERTS**

1. ACCES A L'EAU POTABLE A TRAVERS LA REALISATION DE FORAGES

1.1. CONTEXTE AVANT LA MISE EN ŒUVRE

L'amélioration des conditions matérielles d'apprentissage des élèves constitue la porte d'entrée du projet qui ambitionne de relever les défis notamment au niveau de la qualité de l'éducation. Le service accès à l'eau potable fait partie du paquet de services offert par le projet EECREQ. Il a été mis en œuvre à travers la réalisation de forages au sein des écoles. En effet, l'accès à l'eau potable dans les écoles permet d'offrir un environnement plus propice aux apprentissages et donc à la réussite des élèves.

Au niveau du Bénin comme du Burkina Faso, il ressort que les élèves des écoles bénéficiaires vivaient une situation « difficile » due à la non disponibilité de l'eau sur les différents sites. D'une manière générale, les points d'eau qui existaient étaient éloignés des écoles ; ce qui obligeait les élèves à repartir dans le village ou à parcourir des distances (3 km) pour avoir accès à un point d'eau potable. Cette situation causait de nombreux désagréments, tant au niveau des élèves, des enseignants que des parents d'élèves.

En plus de la perturbation des cours et des retards, on observait le non-respect des règles d'hygiène. L'intervention du projet EECREQ constitue une réponse à la problématique de l'accès à l'eau potable dans les écoles bénéficiaires.

1.2. DESCRIPTION DU SERVICE OFFERT ET DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE

La fourniture du service « accès à l'eau potable à travers la réalisation de forages » a pour objectifs de rendre disponible l'eau potable au sein des écoles, d'améliorer les rendements scolaires, d'améliorer l'hygiène au sein des écoles et de réduire les retards des élèves dans les salles de classe.

Il s'agissait de relever un défi, celui de l'approvisionnement en eau potable aux élèves, aux enseignants et à la communauté.

La mise en œuvre de ce service fait appel à des acteurs dont les élèves, les enseignants, le gouvernement scolaire / Club deekkan, les associations des parents d'élèves (APE), les associations des mères éducatrices (AME), les comités de gestion (COGES), les élus locaux et les Mairies. En effet, les APE et les AME assurent la sensibilisation, l'entretien et la maintenance de l'ouvrage ainsi que le suivi de sa gestion. Le gouvernement scolaire / Club deekkan (élèves) pour sa part veille à la propreté du point d'eau et de l'approvisionnement en eau dans les salles de classes. Quant aux enseignants, ils sont chargés de veiller au bon fonctionnement du forage ainsi qu'à la sensibilisation des élèves et des membres de la communauté sur la nécessité de bien entretenir le forage ainsi qu'au respect des règles d'hygiène, notamment le nettoyage du point d'eau.

Dans la mise en œuvre du service, la bonne gestion du matériel est assurée par les élus locaux. Au niveau du Bénin par exemple, les élus locaux sont chargés de transmettre les doléances des bénéficiaires auprès des autorités communales qui assurent la mobilisation des ressources. Les bénéficiaires directs de ce service sont les élèves (Gouvernement scolaire/ Club deekkan) et les enseignants. Quant aux

bénéficiaires indirects, il y a les jeunes, les femmes, les élèves des établissements post primaires et secondaires des localités bénéficiaires ainsi que les populations de la communauté bénéficiaire.



Photo 1 : Forage au Bénin

Les étapes de la mise en œuvre de ce service ont concerné :

- le plaidoyer auprès de « Action Education » ;
- la visite du site (école) ;
- l'identification du point d'eau (prospection) ;
- la réalisation du forage ;
- la gestion du forage.

Selon les acteurs interrogés, le succès de la mise en œuvre a nécessité l'utilisation de stratégies participative et consensuelle. Le tableau ci-dessous présente la répartition des enquêtés selon les stratégies utilisées.

Tableau 1 : Répartition des enquêtés (%) selon les stratégies/procédés utilisés ou développés

Stratégie/Procèdes	Proportion (%)
Participative	37,84
Consensuelle	32,43
Directives et choix guidés par « Action Education »	29,73

Source : enquête de capitalisation d'expériences des services offerts par le projet EECREQ mars 2022

Selon les entretiens, la majorité des personnes enquêtées pensent que ce service est reproductible et participatif. Les critères de durabilité et d'inclusion sont exprimés par 14,29% des enquêtées. Le tableau ci-dessous présente la répartition des enquêtés (%) selon leur avis sur les caractéristiques de la réussite du service du service accès à l'eau potable.

Tableau 2 : Répartition des enquêtés (%) selon leur avis sur les caractéristiques de la réussite du service

Caractéristiques	Proportion (%)
Reproductible	28,57
Participative	26,19
Innovante	16,67
Durable	14,29
Inclusive	14,29
Total	100,00

Source : enquête de capitalisation d'expériences des services offerts par le projet EECREQ mars 2022

1.3. PRINCIPAUX CHANGEMENTS ET FACTEURS DE CHANGEMENTS

La mise en œuvre du service accès à l'eau potable a permis d'observer des changements au niveau des bénéficiaires.

En effet, les élèves ne reviennent plus à la maison pendant la récréation pour chercher l'eau. Cela permet de réduire les distances parcourues par les élèves et les enseignants au quotidien pour se procurer de l'eau, évitant ainsi les nombreux retards. « Ici, au village, on ne s'aligne plus pour chercher l'eau », affirme un membre de l'AME de l'école de Nevry (Cassou).

La cantine quant à elle ne connaît plus de retard mais est servie aux heures normales de repas et dans le respect des règles d'hygiène.



Photo 2 : Forage à l'école de Agrimey dans la commune de Zogbodomey (Benin)

En plus d'amoinrir la peine des élèves, on constate un gain de temps qui est maintenant réservée aux études. Désormais les élèves restent sur place pour apprendre leurs leçons. Cela est confirmé par des enseignants : « nous constatons une stabilité des élèves qui viennent de loin » (Enseignant de l'école de Agrimey, Zogbodomey, Bénin) ; « les enfants passent plus de temps à l'école, ils ne rentrent plus à midi ; ils sont stables, suivent mieux les enseignements et étanchent leur soif » (Directeur de l'école de Agrimey, Zogbodomey, Bénin).

Dans les écoles bénéficiant de l'installation d'un forage, il est également constaté, une amélioration de l'hygiène corporelle au niveau des élèves, ainsi qu'au niveau du nettoyage de leurs ardoises et des tableaux dans les salles

de classes.

A cela s'ajoute le nettoyage régulier des toilettes ainsi que le développement du jardinage au sein de certaines écoles.

Au niveau de la communauté, on constate une diminution des corvées d'eau, ce qui permet également aux femmes de consacrer plus de temps à leurs activités. Selon le témoignage des enseignants, le fait de consommer désormais de l'eau potable permet de réduire les maladies liées à l'eau.

Au niveau de l'environnement scolaire, on note la transformation des écoles, espaces d'apprentissages en des espaces attractifs pour la communauté. Ainsi, le fait que les membres de la communauté soient bénéficiaires du forage, renforce, non seulement leur confiance quant à la nécessité de disposer d'une école mais également leur implication autour des activités qui se mènent au sein des écoles.

Les principaux facteurs ayant conduit aux changements sont entre autres la disponibilité permanente de l'eau potable à proximité des classes, l'implication des acteurs locaux et la bonne collaboration entre eux, la mobilisation de la communauté, l'implication des autorités villageoises et communales, la collaboration entre la communauté et les enseignants, la mise en œuvre d'un comité de suivi et la sensibilisation des élèves, des APE et des AME par les enseignants.

1.4. DIFFICULTES

Les principales difficultés relevées dans la réalisation du service concernent essentiellement les réticences constatées par certains membres de la communauté pour la contribution à l'entretien du forage. Par ailleurs, certaines entreprises accusent souvent des retards dans la réalisation des forages. On note également une incompréhension entre le projet et les acteurs communautaires au sujet des prises en charge. En effet ces derniers s'attendent à des prises en charge lors des séances de renforcement des capacités. Enfin, la dissolution des conseils municipaux (Burkina Faso) constitue une

difficulté en termes de mobilisation des acteurs ainsi que l'accompagnement dans la pérennité de l'activité.

Nonobstant ces difficultés, les bénéficiaires se disent très satisfaits de la réalisation de ce service aussi bien au Bénin qu'au Burkina Faso. Le tableau ci-dessous présente la répartition des enquêtés selon leur état de satisfaction.

Tableau 3 : Répartition des enquêtés selon leur état de satisfaction

Etat de satisfaction	Sexe du répondant		Ensemble (%)
	Femme (%)	Homme (%)	
Non satisfait	0,00	100,00	4,76
Peu satisfait	0,00	100,00	4,76
Satisfait	20,00	80,00	23,81
Très satisfait	28,57	71,43	66,67
Ensemble (%)	23,81	76,19	100,00

Source : enquête de capitalisation d'expériences des services offerts par le projet EECREQ mars 2022

1.5 ANALYSE DE LA BONNE PRATIQUE ET DE SES EFFETS

1.5.1 PRINCIPALES LEÇONS TIREES

Au sujet des principales leçons tirées de la mise en œuvre de ce service, on peut retenir les éléments suivants :

- l'approche consensuelle trouvée dans la gestion des horaires d'utilisation des forages permet à toutes les composantes de la communauté de tirer le meilleur profit de ce service ;
- la disponibilité de l'eau inspire le développement d'activités connexes comme le jardinage, toute chose qui contribue à améliorer les conditions de vie et d'apprentissage des élèves ;
- le développement des écoles favorise également celui du milieu d'accueil, précisément les villages bénéficiaires car l'école ne constitue plus seulement un centre d'apprentissage mais un milieu attractif pour le village. C'est ce qu'affirme le Directeur de l'école de Dome (Zogbodomey) « *les enfants restent dans l'école pour prendre de l'eau et les villageois aussi viennent prendre de l'eau* » ; selon un membre de l'APE de l'école de Agrimey « *l'accès à l'eau potable a tellement changé notre village car nos enfants en bénéficient et la communauté également ; c'est une bonne chose pour amoindrir nos difficultés d'accès à l'eau dans le complexe scolaire* ».

1.5.2 BONNES PRATIQUES

Quelques bonnes pratiques ont été identifiées à partir de la mise en œuvre du service de l'accès à l'eau potable. Il s'agit entre autres de :

- l'organisation des horaires d'exploitation du forage de commun accord avec tous les acteurs ;
- l'identification de la source d'eau et le suivi de la réalisation par l'entreprise ;
- l'institution de cotisations pour faire face aux frais de réparation ;
- la sensibilisation par les pairs sur le bien-fondé du forage ;
- l'implication des autorités locales dans la formulation du projet.

1.6 RECOMMANDATIONS

La mise en œuvre de ce service a produit des résultats satisfaisants. Toutefois, il ressort selon les personnes interrogées que certains aspects méritent d'être améliorés. Il s'agit entre autres de :

- rendre systématique la disponibilité de l'eau dans toutes les écoles bénéficiaires du projet ;
- améliorer la prise en compte du genre dans la gestion des points d'eau ;
- la nécessité de clôturer certaines écoles : Il ressort des enquêtes que les ouvrages réalisées dans les écoles, notamment les forages subissent une pression de la communauté bénéficiaire, ce qui occasionne des pannes fréquentes. Malgré la fixation des heures d'utilisation des forages, il ressort surtout au Bénin que les populations environnantes utilisent parfois nuitamment les forages et occasionnent des pannes. La réalisation de clôtures permettrait entre autres de sécuriser les réalisations.

2. ACCES A L'HYGIENE A TRAVERS LA REALISATION DE LATRINES SCOLAIRES

2.1. CONTEXTE AVANT LA MISE EN ŒUVRE

Dans le but de démontrer l'impact de l'environnement scolaire sur les apprentissages des élèves, « Action Education » a mis en œuvre le projet EECREQ au Bénin et au Burkina Faso, en collaboration avec les acteurs communaux et institutionnels. Dans la mise en œuvre de ce projet qui vise l'amélioration de l'offre éducative, un paquet de services a été développé. Au nombre de ces services, il y a l'accès à l'hygiène à travers la réalisation de latrines scolaires.

Avant la mise en œuvre de ce service, la situation dans les écoles bénéficiaires était peu enviable en termes d'hygiène du fait de l'inexistence de latrines ou de leur mauvais état. Ainsi, les élèves et les enseignants étaient contraints de faire leurs besoins dans la nature, plus précisément dans les buissons situés aux alentours de l'école. Ils faisaient donc face quelques fois aux odeurs que certains qualifiaient de « situation déplorable ». A cela s'ajoute le manque d'hygiène au niveau des élèves ainsi qu'au niveau de la cour de l'école comme l'indique un enseignant de l'école de Kirabouto (Cassou), « *la situation était déplorable car la cour de l'école était jonchée de déchets et d'odeurs pas agréable (...) les latrines étaient insuffisantes et les élèves faisaient leurs besoins derrière les salles de classes* ». Pour cet élève de l'école Kirabouto, « *il n'y avait pas de latrines et on faisait nos besoins dehors dans la brousse* ». Pour ce parent d'élève de l'école Tegon (Zogbodomey au Bénin), « *nos enseignants parcouraient des distances pour leurs besoins ; la seule latrine qui existait était hors d'usage* ».

C'est pour apporter une réponse à cette situation qu'intervient la mise en œuvre de ce service à travers l'installation des latrines dans 30 écoles (dont 15 pour le Bénin et 15 pour le Burkina Faso) selon les normes en vigueur dans chacun des pays.

2.2. DESCRIPTION DU SERVICE OFFERT ET DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE

La réalisation des latrines dans les écoles a pour objectifs d'améliorer les conditions d'hygiène des élèves et des enseignants, d'empêcher la défécation à l'air libre et d'éviter la transmission des maladies. L'implantation des latrines scolaires permet de relever le



Photo 3 : Bloc de latrines handi-sexospécifiques à trois cabines modernes séparées garçons/filles (EPP BAME-Agnangon, Benin)

défi qui est d'assainir le cadre de vie des élèves et des enseignants.

Les acteurs intervenant dans la mise en œuvre de ce service sont le gouvernement scolaire / Club deekan (élèves), les enseignants, l'APE, l'AME et le COGES.

En termes de rôles dans la mise en œuvre des latrines, les enseignants, les APE, AME et COGES sont chargés de mener le plaidoyer auprès de la Mairie et de « Action Education ». Après la réalisation de l'ouvrage, les élèves et les enseignants veillent à la bonne utilisation des latrines à travers la sensibilisation des élèves. Ces derniers s'organisent en groupes et assurent le nettoyage régulier du dispositif.

Selon les acteurs rencontrés, les étapes de la mise en œuvre de ce service ont concerné :

- la formulation d'une demande ;
- l'identification du lieu d'implantation ;
- la réalisation (exécution des travaux) ;
- la gestion de l'ouvrage.

Les bénéficiaires directs de ce service sont les élèves et les enseignants qui utilisent les latrines tous les jours ouvrables. Quant aux bénéficiaires indirects, on peut citer les membres de l'APE, l'AME et du COGES, les jeunes de la communauté, surtout lorsqu'ils sont de passage à l'école.

Le succès de la mise en œuvre de ce service tient du fait de l'utilisation d'approches dont la participation, le consensus et le respect des conseils données par « Action Education » et les encadreurs pédagogiques. Selon les personnes enquêtées, l'approche participative a été celle qui a le plus guidé les interventions. C'est ce qu'illustre le tableau ci-dessous :

Tableau 4 : appréciation des approches selon les acteurs dans la mise en œuvre du service accès à hygiène à travers la réalisation de latrines

Type de stratégie/Procèdes	Proportion (%)
Participative	40,00
Consensuelle	23,33
Directives et choix guidés par « Action Education »	36,67
Directive guidée par Ministère/Etat	0,00
Total	100

Source : Enquête de capitalisation d'expériences des services offerts par le projet EECREQ mars 2022

Quant aux critères de réussite, selon les entretiens, la majorité des personnes enquêtées (26,19%) pensent que ce service est reproductible participatif et efficace avec cependant une faible prise en compte du genre (2,38%). Le tableau ci-dessous présente la répartition des enquêtés (%) selon leur avis sur les caractéristiques de la réussite du service accès à l'hygiène.

Tableau 5 : Répartition des enquêtés (%) selon leur avis sur les caractéristiques de la réussite du service

Caractéristiques	Proportion (%)
Reproductible	26,19
Efficace	24,00
Participative	19,00
Innovante	9,52
Durable	9,52
Inclusive	8,52
Prise en compte du genre	2,38
Total	100,00

Source : Enquête de capitalisation d'expériences des services offerts par le projet EECREQ mars 2022

2.3. PRINCIPAUX CHANGEMENTS ET FACTEURS DE CHANGEMENTS

Les actions entreprises dans le cadre de la réalisation des latrines ont permis d'observer des changements au niveau des bénéficiaires et de l'environnement des écoles.

Au niveau des élèves, on note un changement d'habitudes favorable à l'hygiène. En effet, ces derniers évitent désormais la défécation à l'air libre au profit de l'utilisation des toilettes. Certains élèves, grâce à la sensibilisation des enseignants, dénoncent leurs camarades qui continuent de pratiquer la défécation derrière les buissons situés autour de l'école. Comme l'affirme un élève de l'école de Kirabouto, « *quand on veut faire nos besoins, plus besoin d'aller en brousse c'est à côté maintenant* ». Ainsi, on constate que le respect des règles d'utilisation des latrines a entraîné chez les élèves une amélioration de l'hygiène corporelle et vestimentaire.

Au niveau des enseignants, ils ne parcourent plus des distances ou encore évitent de repartir à domicile pour aller faire leurs besoins. A ce sujet, les enseignants s'expriment : « *les élèves sont devenus propres, ils sont plus sains ; quant aux enseignants ils sont devenus plus fiers* » ; « *au niveau des élèves il y a plus d'hygiène plus de santé* (Enseignants de Kirabouto).

La cour de l'école quant à elle est devenue plus propre et débarrassée des odeurs due à la défécation à l'air libre. « *Les élèves salissent moins la cour de l'école ; les enseignants ont vu leurs souffrances diminuer quant à l'entretien de la cour de l'école* » (Enseignant de Kirabouto).

« *Les latrines ont permis d'avoir un cadre de vie sain car nous respirons de l'air pur* » » (Elève de Tego dans la commune de Zogbodomey).

L'observation des règles d'hygiène permet également de réduire les maladies comme l'affirme un membre de l'APE de l'école de Lué (Cassou) « *la disponibilité permanente des latrines a fait que les élèves ne tombent pas régulièrement malades* ».

En somme, la réalisation des latrines a entraîné une meilleure observation des règles d'hygiène, toute chose qui contribue à l'amélioration du cadre de vie scolaire.

Les principaux changements observés sont le fait d'un certain nombre de facteurs dont on peut citer essentiellement la présence des latrines et leur bonne utilisation par les élèves et les enseignants, la prise de conscience des élèves quant à la nécessité de disposer de latrines et l'adhésion des acteurs au projet.

2.4. DIFFICULTES

En dépit de ces changements observés, quelques difficultés ont été relevées dans la mise en œuvre de ce service. Il s'agit essentiellement du refus de certains élèves d'utiliser les latrines. Il y a également le manque d'eau dans certaines écoles pour le nettoyage comme l'affirme un membre de l'APE de l'école de Kirabouto (Cassou) : « *on aurait souhaité avoir un forage en lieu et place des latrines* ».

Malgré ces difficultés, les bénéficiaires se disent satisfaits de la réalisation de ce service aussi bien au Burkina Faso qu'au Bénin. La satisfaction est encore plus grande, surtout du côté des filles qui se disent très satisfaites de la réalisation des latrines séparées (Filles/Garçons) au niveau de l'école. Le tableau ci-dessous présente l'état de satisfaction selon les personnes enquêtées.

Tableau 6 : Répartition des enquêtés selon leur état de satisfaction

Etat de satisfaction	Sexe du répondant		Ensemble
	Femme (%)	Homme (%)	
Peu satisfait	0,00	8,33	5,56
Satisfait	33,33	58,33	50,00
Très satisfait	66,67	33,33	44,44
Total	100,00	100,00	100,00

Source : Enquête de capitalisation d'expériences des services offerts par le projet EECREQ mars 2022

2.5. ANALYSE DE LA BONNE PRATIQUE ET DE SES EFFETS

2.5.1. PRINCIPALES LEÇONS TIRÉES

Au sujet des principales leçons tirées de la mise en œuvre de ce service, on peut retenir :

- la présence des latrines a amélioré les conditions de vie et de travail des élèves et des enseignants ;
- la présence des latrines entraîne un changement de comportement des élèves et impacte la vie de la communauté. C'est ce qu'affirme un parent d'élève de l'école de Luè au Burkina Faso : « *les latrines ont changé la vie de nos enfants* » ;
- l'utilisation des latrines contribue à réduire les maladies et les acteurs de l'école disposent d'un cadre de vie sain.

2.5.2. BONNES PRATIQUES

Dans les deux pays, quelques bonnes pratiques ont été identifiées à partir de la mise en œuvre du service d'accès à l'hygiène. Il s'agit entre autres de :



Photo 4 : Latrine

- la sensibilisation des élèves par les enseignants sur l'utilisation des latrines à travers des leçons d'éducation civique ;
- le transport d'eau par les élèves de la maison pour le nettoyage des latrines ;
- la mise en place de groupes mixtes de nettoyage des latrines.

2.6. RECOMMANDATIONS

Quelques recommandations sont formulées en vue d'améliorer la mise en œuvre du service d'accès à l'hygiène. Il s'agit entre autres de :

- Poursuivre la sensibilisation des élèves à l'utilisation des latrines : Il ressort de nos enquêtes que dans certaines écoles, des élèves continuent d'observer les pratiques d'avant la réalisation des latrines, c'est-à-dire la défécation à l'air libre, surtout aux alentours de l'école. Il convient de poursuivre la sensibilisation afin de mettre fin à cette pratique :
- Implanter les latrines dans des écoles disposant déjà des points d'eau : La bonne utilisation des latrines implique leur nettoyage régulier. Par ailleurs, des latrines impropres pourraient devenir une source de maladie pour les enfants qui les fréquentent. Pourtant il ressort que certaines écoles

bénéficiaires des latrines ne disposent pas de points d'eau. Même si des initiatives existent à travers l'apport d'eau de la maison, il convient d'associer la présence d'eau à celle des latrines.

- Etendre la fourniture de ce service à d'autres écoles : Il ressort des enquêtes que la présence de latrines fonctionnelles contribue énormément à l'amélioration des conditions de vie et d'études des élèves et des enseignants. Pourtant, nombreuses sont les écoles qui n'en disposent pas. Il serait souhaitable que le projet EECREQ poursuive les efforts pour assurer une dotation des écoles du projet en latrines.

3. MISE EN PLACE DE CENTRES DE RESSOURCES / BIBLIOTHÈQUES AU PROFIT DES ÉLÈVES ET DES ENSEIGNANTS

3.1. CONTEXTE AVANT LA MISE EN ŒUVRE

La mise en place de centres de ressources / bibliothèques au profit des élèves et des enseignants fait partie des paquets de service offert par le projet EECREQ pour améliorer la qualité de l'éducation. Le service a été réalisé à travers la mise en place d'une bibliothèque au profit des élèves et des enseignants. Avant la mise en œuvre du service, il ressort que les écoles bénéficiaires ne disposaient pas de bibliothèques. Dans la plupart des écoles, l'État assure une dotation en manuels scolaires et de documents didactiques. Mais, cette dotation s'avère très insuffisante au regard du nombre d'élèves et d'enseignants. Lors du focus élèves, le club deekan de l'école de Sourou dans la commune de Cassou affirme ce qui suit : « *il y a un livre pour un groupe d'élèves* », et « *les parents cotisaient pour payer des livres dont l'exploitation se faisait en groupe* ». A cela, s'ajoute la difficulté de faire des recherches sur place. Cette situation avait un impact négatif sur la recherche et les apprentissages des élèves et des enseignants.

La mise en œuvre de ce service par le projet EECREQ constitue une solution à l'insuffisance de documents.

3.2. DESCRIPTION DU SERVICE OFFERT ET DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE

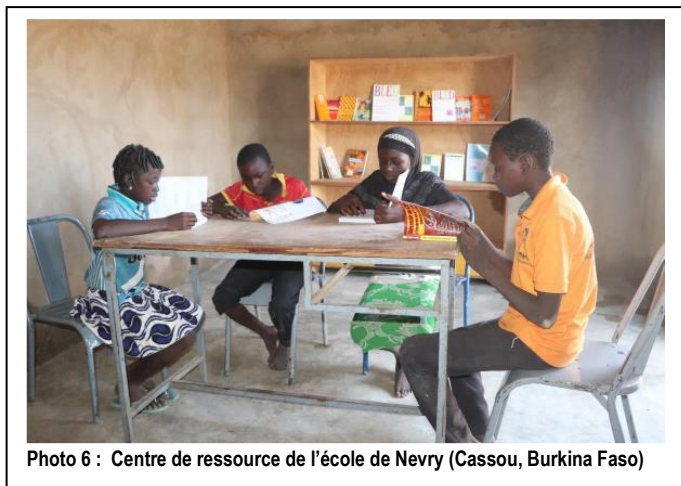
La fourniture du service « la mise en place de centres de ressources / bibliothèques au profit des élèves et des enseignants » a pour objectif de disposer un centre de ressource/bibliothèque au sein des écoles. De façon spécifique, il s'agit de mettre à la disposition des élèves et des enseignants des manuels scolaires et didactiques, et d'améliorer le rendement scolaire. Ce service permettra de susciter le goût de

la recherche chez les apprenants. En termes de défi, il s'agissait de fournir aux écoles des documents d'apprentissage et de recherche. Plusieurs acteurs ont joué un rôle déterminant dans la mise en œuvre de ce service. Il s'agit des élèves organisés au sein du gouvernement scolaire/ club deekan, des enseignants, les associations des parentes d'élèves (APE), les associations des mères éducatrices (AME), les comités de gestion (COGES), les élus locaux et les Mairies. En effet, les APE et AME, ont sensibilisé et mobilisé les



Photo 5 : Bibliothèque scolaire

parents puis ont réalisé la construction du local abritant les documents. Quant au gouvernement scolaire/ club deekan (élèves), ils exploitent et assure la protection et l'entretien des livres. S'agissant des enseignants ils sont chargés de l'expression des besoins et du plaidoyer auprès des partenaires et de la sensibilisation des élèves pour la protection et l'entretien des livres.



Les bénéficiaires directs de ce service sont les élèves/Gouvernement scolaire-Club deekan et les enseignants. Quant aux bénéficiaires indirects, ce sont les élèves des établissements post primaires et secondaires des localités bénéficiaires ainsi que les populations de la communauté bénéficiaire. Des entretiens recueillis, on retient que la participation communautaire et la recherche du consensus dans la prise des décisions sont les stratégies/approches sur lesquelles les acteurs se sont basés pour

la réalisation des activités.

Les étapes de la mise en œuvre du service ont concernés deux grands points à savoir la phase préparatoire et la phase d'exécution.

La phase préparatoire a consisté à :

- expression des besoins ;
- sensibilisation de la communauté ;
- transmission de demande auprès des autorités ;
- concertation.

Quant à la phase d'exécution, elle a nécessité les étapes suivantes :

- choix du site d'implantation du local ;
- construction du local de la bibliothèque ;
- visite du local par les partenaires ;
- dotation effective des écoles en livres ;
- exploitation des documents ;
- suivi et entretien des livres.

3.3. PRINCIPAUX CHANGEMENTS ET FACTEURS

La mise en œuvre du service « mise en place de centres de ressources / bibliothèques au profit des élèves et enseignants » a permis d'observer des changements. En effet, la disponibilité de la bibliothèque a d'abord suscité le goût de la lecture et de la recherche : « *la bibliothèque favorise les exercices de maison et facilite les recherches documentaires* » affirment les élèves du complexe Adamé (commune de Ouinhi au Bénin). Aussi, les élèves passent plus de temps à l'apprentissage comme l'affirme un enseignant de l'école de Sourou au Burkina Faso : « *les annales remplacent le temps de jeu des élèves* ».

Ces changements ont entraîné une amélioration des capacités d'un nombre important d'élèves qui savent mieux lire : « *Le domaine de la lecture est en voie d'amélioration* » affirme un enseignant du complexe Ouokon (commune de Ouinhi au Benin). On note également une amélioration des pratiques classe des enseignants grâce à une meilleure préparation de la classe : « *nous les enseignants, nous utilisons ces documents pour nous outiller et permettre l'émergence de notre école* » affirme un enseignant du complexe de Ouassougon (commune de Zogbodomey au Benin).

Les principaux facteurs ayant conduit aux changements sont entre autres la présence de la bibliothèque, la disponibilité permanente des documents et des anaes, la bonne exploitation des documents à travers les exercices, l'entraide et la solidarité entre élèves, entre enseignants et entre élèves et enseignants, la forte mobilisation des parents d'élèves, la sensibilisation des élèves par les enseignants.

3.4. DIFFICULTES

Les principales difficultés relevées dans la réalisation du service sont essentiellement d'ordre matériel et organisationnel. Ce sont :

- le manque de local pour entreposer les livres ;
- l'accessibilité à la bibliothèque par les écoles environnantes ;
- le choix d'un gestionnaire de la bibliothèque.

Malgré ces difficultés, les bénéficiaires se disent très satisfaits de la réalisation de ce service aussi bien au Burkina Faso qu'au Benin. Le tableau ci-dessous présente l'état de satisfaction des enquêtés selon les communes.

Tableau 7: Répartition des enquêtés selon leur état de satisfaction par commune (%)

Communes	Peu satisfait	Satisfait	Très satisfait	Total
CASSOU	0,0	70,0	6,3	28,6
ZOGBODOMEY	0,0	0,0	62,5	35,7
ZAGNANADO	50,0	10,0	12,5	14,3
OUIHNI	50,0	20,0	18,8	21,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : enquête de capitalisation d'expériences des services offerts par le projet EECREQ mars 2022

3.5. ANALYSE DE LA BONNE PRATIQUE ET DE SES EFFETS

3.5.1. PRINCIPALES LEÇONS TIREES

Des leçons apprises de la mise en œuvre de ce service, on peut retenir :

- la présence des structures partenaires de l'école (« Action Education », APE, AME, COGES) est d'une importance à telle enseigne qu'elle a permis de trouver des résolutions à la mise en œuvre du service toute chose qui a contribué à améliorer le rendement scolaire ;
- l'accès aux manuels didactiques est bénéfique aux élèves et enseignants car il participe à l'amélioration de la qualité des études et des apprentissages, « *le matériel didactique nous facilite la préparation de la classe* » affirme une enseignante de l'école de Sourou au Burkina Faso ; « *grâce aux livres nos enfants lisent bien et comprennent les consignes lors des évaluations* » fait remarquer un enseignant de l'école de Tovlame (commune de Zogbodomey au Benin).
- la mise en place de centre de ressource est une innovation qui peut à long terme, améliorer la qualité de l'éducation.

3.5.2. BONNES PRATIQUES

Quelques bonnes pratiques ont été identifiées. Il s'agit entre autres de :

- la mise en place d'un comité de gestion pour le centre de ressources ;
- la construction du local par les parents d'élèves pour abriter le centre de ressources ;
- la sensibilisation et l'instauration de cahier de gestion des ouvrages consultés ;
- la mobilisation des associations des parents d'élèves pour leur adhésion au projet.

3.6. RECOMMANDATIONS

La mise en œuvre de ce service a produit des résultats satisfaisants. Toutefois, il ressort selon les personnes interrogées que certains aspects restent à être améliorés. Il s'agit entre autres :

- d'étendre l'utilisation des ouvrages de la bibliothèque aux écoles voisines ;
- d'installer une bibliothèque numérique afin d'habituer les acteurs à la recherche numérique ;
- de trouver des solutions à la problématique de la gestion du centre de ressources ;
- de doter les écoles de vidéo projecteurs ;
- de doter conséquemment les écoles en documents tout en les diversifiant ;
- de construire un local pour abriter la bibliothèque.

4. ACCÈS À L'ÉCLAIRAGE À TRAVERS L'INSTALLATION DE KITS SOLAIRES ET LA DOTATION DE LAMPES SOLAIRE

4.1. CONTEXTE AVANT LA MISE EN ŒUVRE

Au Bénin et au Burkina Faso, la production nationale d'électricité n'est pas suffisante pour couvrir l'ensemble des besoins. Le taux d'électrification du Burkina Faso, par exemple, estimé à plus de 45% en 2019 (INSD, 2018) reste faible pour améliorer qualitativement les conditions de vie et de travail dans les centres urbains et ruraux au profit des acteurs et bénéficiaires des services sociaux de base dont l'éducation.

Dans ce domaine, les défis du développement du secteur de l'éducation ne se posent plus seulement en termes quantitatifs mais aussi en termes de qualité de l'éducation. Cette préoccupation pour l'amélioration de la qualité de l'éducation requiert la prise en compte de plusieurs dimensions. L'une des plus importantes reste les intrants /ressources mis à la disposition de l'éducation dont l'utilisation permet de produire les résultats.

Pour accompagner de façon qualitative le processus de production des résultats, le rôle de l'environnement scolaire reste déterminant. En effet, la mise en œuvre de stratégies et actions agissant sur l'environnement scolaire ont un impact sur l'amélioration de la qualité de l'éducation. Dans ce sens, le projet EECREQ entend apporter une réponse/contribution à la problématique à travers l'installation de kits solaires et la dotation de lampes scolaires dans les communes de OUIHNI, ZAGNANADO et ZOGBODOMEY (département de Zou) au Bénin et dans la commune de CASSOU (province du Ziro), au Burkina Faso avec le soutien financier de l'Agence Française de Développement. Ce projet d'électrification solaire ambitionne faire de l'école un centre ressource à travers l'électrification des salles de classes.

Avant la mise en œuvre du projet, les écoles de la zone du projet ne disposaient pas de dispositifs d'éclairage. La situation était caractérisée par l'absence d'éclairage/électricité dans de nombreuses écoles de sorte que des locaux étaient fermés après les heures de classe réduisant ainsi les possibilités de continuité éducative. Par ailleurs l'absence d'éclairage sur le site de l'école n'offrait aucune garantie de sécurité. Ce qui rendait la fréquentation de l'espace moins sûre pour la pratique d'activités pédagogiques et autres activités extrascolaires.

4.2. DESCRIPTION DU SERVICE OFFERT ET DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE

L'installation de kits solaires et la dotation de lampes solaires au profit des écoles, des élèves et des enseignants vise à contribuer à l'amélioration de la qualité de l'éducation en offrant de meilleures conditions de vie, de travail tout en optimisant l'utilisation du cadre et des outils de travail pour combler le déficit horaire, aider la communauté dans l'organisation de séances de sensibilisation. Ce dispositif permet effectivement de rallonger le temps d'études des élèves et de soutenir le travail des enseignants tout en contribuant à la tenue de toutes autres activités de développement dans la zone du projet (réunion, formation, alphabétisation).

En termes de défi, il s'agit de mieux assurer l'accès à l'électricité afin d'améliorer les conditions d'apprentissage aussi bien à l'école qu'à la maison.

Le rôle des acteurs (Enseignants, APE, AME et COGES, Elèves/Gouvernement scolaire-Clubs deekan, Elus locaux) a été déterminant dans la réussite de la mise en œuvre du service. Il ressort de l'analyse des données, une forte implication de la communauté éducative dans la vie de l'école à travers l'identification des sites d'implantation des équipements, le nettoyage et l'aménagement des lieux d'installation des équipements solaires, le suivi quotidien et l'entretien régulier des installations, la mobilisation et la sensibilisation des acteurs. Par endroit, la communauté éducative a procédé à la formulation de doléances pour l'électrification des écoles non encore bénéficiaires de ce service.

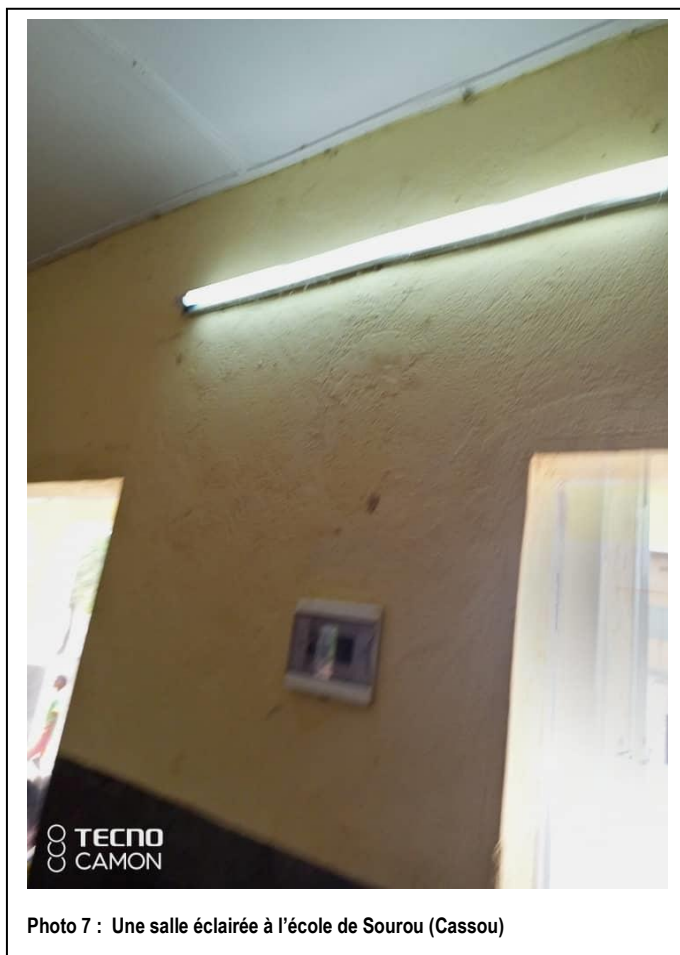


Photo 7 : Une salle éclairée à l'école de Sourou (Cassou)

Des entretiens recueillis, on retient aussi que toutes ces activités ont été conduites sur la base de stratégies ou approches dont le socle est la participation communautaire, la recherche du consensus dans la prise des décisions et les conseils donnés par « Action Education ».

Les étapes de la mise en œuvre de ce service ont concerné :

- la prise de contact ayant permis au responsable du projet de donner l'information sur l'initiative et de présenter les objectifs visés ;
- le recueil d'information sur le milieu ;
- la mise en place d'une équipe de suivi des travaux d'installation ;
- l'identification des lieux d'installation en commun accord avec le prestataire, les directeurs et le bureau de l'APE ;
- la mobilisation des parents d'élèves autour du projet ;
- l'installation des panneaux solaires ;
- la mise en place du comité de suivi des équipements.

Dans la mise en œuvre de ce service, plusieurs stratégies ont été développées. Le tableau ci-dessous illustre les stratégies développées selon les acteurs enquêtés.

Tableau 8 : Répartition des enquêtés (%) selon les stratégies développées dans la mise en œuvre du service

Stratégies/Procédés	Proportion (%)
Participative	44,57
Consensuelle	22,83
Conseils donnés par « Action Education »	29,35
Initiative locale	3,26
Total	100

Source : enquête de capitalisation d'expériences des services offerts par le projet EECREQ mars 2022

4.3. PRINCIPAUX CHANGEMENTS ET FACTEURS DE CHANGEMENT

Toutes ces actions entreprises par les acteurs et bénéficiaires ont eu un impact sur l'environnement et le rendement scolaire des élèves. Il en a résulté des changements que révèle l'analyse du service offert. En effet, l'installation des kits solaires a d'abord entraîné une métamorphose de l'environnement éducatif grâce à l'effectivité et à la permanence de la lumière à l'école. Elle a également créé un engouement pour l'étude à plein temps et la poursuite du travail scolaire à la maison avec l'utilisation des lampes solaires, toute chose susceptible d'améliorer la fréquentation scolaire.

Ces changements ont entraîné du même coup l'amélioration des résultats scolaires avec des taux de réussite élevés et l'amélioration des conditions de travail et d'étude des enseignants grâce à une meilleure préparation des fiches de leçons et la correction des devoirs. En outre, le site de l'école est désormais devenu un cadre sécurisé de rencontres les soirs pour les jeunes de la communauté et d'étude pour les élèves de niveau post primaire et secondaire. Enfin, il apparaît un changement de paradigme avec l'option prise par de nombreuses mairies en se basant sur l'exemple de EECREQ de ne construire que de nouvelles écoles éclairées.

Par ailleurs, l'accès des écoles à l'éclairage permet le démarrage rapide des cours en début d'année et facilite l'organisation du travail scolaire (élèves et enseignants) dans de bonnes conditions. Avec tous ces changements, l'école devient un Centre de ressources pour le village et présente une attraction particulière (réparation et chargement des téléphones portables)

Ces réussites s'expliquent par la disponibilité permanente d'électricité dans l'école, l'appui de

« Action Education », la bonne collaboration des structures déconcentrées. On constate également la contribution des différents acteurs à travers l'apport et la disponibilité des enseignants et des membres du bureau APE, la motivation et la sensibilisation de la communauté et enfin, le suivi efficace des réalisations.

Par ailleurs, des effets inattendus sont nés de la mise en œuvre de ce service. Il s'agit du développement des capacités organisationnelles des élèves avec la formation de groupe d'étude, le développement de l'entraide et de la solidarité entre élèves autour de la lampe pour étudier, de l'accompagnement des parents traduisant leur implication. Selon un parent d'élèves de Cassou « *le fait qu'ils sont en groupe, les élèves peuvent étudier pendant longtemps* ».



Photo 8 : Une salle de classe éclairée au Benin

4.4. . DIFFICULTES

En dépit de ces changements remarquables, quelques difficultés ont été relevées dans la mise en œuvre de ce service. Il s'agit de de la dissolution des conseils municipaux (Cassou), le non suivi des consignes créant des insuffisances dans l'entretien des installations et des lampes, les vols de lampes, les confusions de rôles entre APE et les COGES et le manque de ressources pour les COGES. On note également une insuffisance de la formation pour l'entretien des installations solaires. Dans plusieurs

localités, l'absence de prise en charge des personnes formées par le projet pose un problème. Du côté du Burkina Faso, la nouvelle organisation des CEB (fusion) ne facilite pas le suivi des activités.

Enfin, il ressort des entretiens qu'au niveau du Burkina Faso, la plupart des enquêtés est satisfaite de la mise en œuvre de ce service. Par contre, au Bénin ils sont nombreux (67%) ceux qui sont « peu satisfait » notamment dans la commune de ZOGBODOMEY. Toutefois, aucun enquêté n'a déclaré être insatisfait du service.

Tableau 9 : Répartition des enquêtés selon leur état de satisfaction

Commune	Etat de satisfaction (%)		
	Peu satisfait	Satisfait	Très satisfait
CASSOU	0,00	32,00	32,00
ZOGBODOMEY	66,67	28,00	28,00
ZAGNANADO	0,00	12,00	16,00
OUIHI	33,33	28,00	24,00
Total	100,00	100,00	100,00

Source : enquête de capitalisation d'expériences des services offerts par le projet EECREQ mars 2022

4.5. ANALYSE DE LA BONNE PRATIQUE ET DE SES EFFETS

4.5.1. LEÇONS TIREES

Les leçons apprises sont des enseignements majeurs tirés du processus de mise en œuvre du service offert. Plusieurs leçons apprises ont été relevées par les acteurs du projet. Le dialogue communautaire au niveau village est par exemple présenté comme une approche partagée par toutes les parties prenantes et témoigne selon un parent d'élèves que « *l'union des acteurs a fait la force de la réalisation de cette expérience* ».

Sur l'inspiration du projet EECREQ, des mairies (exemple de Cassou) ont pris la résolution d'intégrer dans la mesure du possible l'option de l'éclairage dans les plans de construction des écoles à réaliser.

4.5.2. BONNES PRATIQUES

Les bonnes pratiques sont des pratiques non nécessairement prévues, dans le montage des interventions et dans les stratégies de mise en œuvre adoptées dans les interventions, mais qui se sont imposées comme alternatives couronnées de succès. Elles sont de ce fait dignes d'intérêt pour être documentées et correspondent à des expériences opérationnelles relatives aux interventions et des expériences générales issues de la mise en œuvre du service offert. Les bonnes pratiques identifiées sont relatives aux partenariats développés, aux stratégies adoptées, à la mobilisation des ressources (par les services déconcentrés de l'état).

Elles résument bien la perception qu'ont les acteurs sur les stratégies et mécanisme qui ont eu un effet sur la mise en œuvre du service. Ainsi, la majorité des acteurs s'accordent à reconnaître que les pratiques suivantes ont contribué de manière tangible à la réussite du projet et qu'elles sont le résultat d'une démarche participative et inclusive.

Il s'agit de :

- la mise en place d'un cadre de concertation et la sensibilisation pour le bon usage et la pérennisation des installations solaires ;
- l'utilisation de grille de protection des installations solaires ;

- l'utilisation des lampes solaires mobiles par les élèves leur offre de meilleures conditions d'étude.

Au regard de l'engouement suscité par la mise en œuvre de l'électrification solaire au Bénin et au Burkina Faso, les cadres d'échanges, de concertation, les modes d'organisation des acteurs assurent la pérennisation de ce service et sa reproductibilité pour de nouveaux sites en raison même de sa pertinence en tant qu'instrument d'amélioration de la qualité de l'éducation.

4.6. RECOMMANDATIONS

Bien que des résultats pertinents soient atteints, certains points restent à améliorer pour la suite du projet au terme du processus de capitalisation. On peut citer les principales recommandations suivantes :

- l'extension de l'éclairage dans toutes les salles de classes des écoles bénéficiaires ;
- l'extension/élargissement de l'éclairage dans toutes les écoles ;
- l'accroissement du nombre des lampes portables au profit des élèves ;
- la poursuite du renforcement des capacités des acteurs chargés de l'entretien ;
- la clôture de l'école pour assurer la sécurité des installations solaires ;
- le suivi de la mise en œuvre des conventions de partenariats avec les communes pour l'entretien et la réparation des panneaux et des lampes et leur renouvellement ;
- l'installation des ventilateurs dans les salles de classes.

5. INTEGRATION DU NUMERIQUE DANS LES APPRENTISSAGES A TRAVERS LA DOTATION DES ECOLES EN MATERIEL INFORMATIQUE

5.1. CONTEXTE AVANT LA MISE EN ŒUVRE

L'utilisation d'un ordinateur et de ressources numériques améliore les conditions d'apprentissage et d'enseignement des élèves. Dans ses interventions au Benin comme au Burkina Faso, le projet EECREQ, a inscrit parmi ses services offerts, l'intégration du numérique dans les apprentissages à travers la dotation des écoles en matériel informatique.

D'après nos entretiens, au Benin comme au Burkina Faso, les acteurs du projet n'avaient pas une connaissance de l'usage de l'outil informatique. En effet toutes les personnes interrogées disent n'avoir aucune connaissance de l'outil et aucune école ne disposait d'un ordinateur : « *avant, notre école ne disposait pas d'un ordinateur* ». Les informations administratives concernant les élèves et les enseignants étaient manuscrites.

La dotation des écoles en matériels informatique vient booster l'apprentissage des acteurs (surtout les enseignants) et allège la préparation des cours au niveau des enseignants à travers la connexion internet.

5.2. DESCRIPTION DU SERVICE OFFERT ET DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE

La dotation des écoles en matériels informatique vise à renforcer les capacités des enseignants dans l'utilisation des TIC pour améliorer leurs pratiques d'enseignement et leur auto formation. Il s'agit de mieux outiller les enseignants par rapport aux notions qu'ils apportent aux élèves, de conserver les données de l'école et de saisir les épreuves d'évaluation. Pour ce faire, le défi consiste à numériser l'apprentissage et de rendre plus dynamique l'administration scolaire.

Les acteurs les plus concernés par la mise en œuvre de ce service sont les enseignants. Ils sont chargés de l'expression des besoins et participent aux formations.

De l'avis de personnes enquêtées, les stratégies développées dans la mise en œuvre s'appuient sur les conseils donnés par « Action Education » ainsi que sur la pleine participation de tous les acteurs impliqués.

Selon les acteurs interviewés, la mise en œuvre de ce service a consisté d'abord à l'organisation des rencontres d'échanges, à l'expression des besoins, à l'identification/construction du site d'hébergement du matériel, à l'installation des outils et à la formation des enseignants.

5.3. PRINCIPAUX CHANGEMENTS ET FACTEURS DE CHANGEMENTS

L'intégration du numérique dans les apprentissages a permis d'observer des changements au niveau des bénéficiaires. En effet la fourniture de ce service qui était conditionnée par l'éclairage des écoles a entraîné un changement au niveau de l'administration scolaire qui devient désormais plus moderne : « *on ne pensait pas recevoir des ordinateurs dans notre école. C'est grâce à l'arrivée de l'électricité que les ordinateurs aussi sont venus* » disait un enseignant du complexe Agrimey (Zogbodomey) au Benin.

L'amélioration du niveau informatique des bénéficiaires, des conditions d'étude et de l'enseignement sont des changements constatés auprès des élèves et des enseignants : Pour les enseignants formés, les recherches se font maintenant à l'aide du numérique et permettent une meilleure administration des cours : Par ailleurs, les épreuves d'évaluation ne sont plus manuscrites comme l'affirme un enseignant de l'école de Tovlame (Zogbodomey), « nous saisissons nous mêmes nos épreuves d'évaluation et nous faisons des recherches ».



Photo 9 : Ressource numérique à Sourou (Cassou)

L'existence d'un service informatique dans l'enceinte de certaines écoles a réduit les dépenses de saisies et d'impression hors des établissements et les distances parcourues pour avoir le service. « Nous faisons nos épreuves sans l'aide de personnes et cela réduit les dépenses » affirme un enseignant du complexe Agrimey (Zogbodomey).

Au niveau de l'administration, la rapidité dans le traitement des données, l'élaboration des correspondances administratives des notes de service sont autant de changements observables.

Les principaux facteurs ayant contribué à ces changements sont entre autres la disponibilité des outils informatiques, la formation à l'utilisation de l'outil informatique, la sensibilisation des acteurs et le soutien de « Action Education ».

5.4. DIFFICULTES

Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de ce service selon les entretiens sont entre autres le manque de maintenance, de connexion et l'insuffisance du matériel : « pas de maintenance et de connexion » ; « il y a une insuffisance du matériel, défaillance des réseaux mobiles » ont répondu certains enquêtés (Enseignant de l'école de Pien, Cassou).

Aussi, le temps consacré à la formation des utilisateurs de l'outil informatique est très insuffisant. « Le temps mis à la disposition pour apprendre l'utilisation des outils informatiques est trop court », répondent les élèves dans un focus group à l'école de Gossoé dans la commune de Zagnanado.

Dans l'ensemble, les bénéficiaires se disent satisfaits de la réalisation de ce service aussi bien au Burkina Faso qu'au Bénin. Le tableau ci-dessous présente l'état de satisfaction selon les personnes enquêtées.

Tableau 10 : Répartition des enquêtés selon leur état de satisfaction et selon le sexe

Etat de satisfaction	Sexe du répondant		Ensemble (%)
	Femme (%)	Homme (%)	
Non satisfait	25	7,69	11,76
Peu satisfait	25	23,08	23,53
Satisfait	50	46,15	47,06
Très satisfait	0	23,08	17,65
Ensemble(%)	100	100,00	100,00

Source : enquête de capitalisation d'expériences des services offerts par le projet EECREQ mars 2

5.5. ANALYSE DE LA BONNE PRATIQUE ET DE SES EFFETS

5.5.1. PRINCIPALES LEÇONS TIREES

Dans la mise en œuvre de ce service on peut relever quelques leçons telles que :

- les nouvelles technologies dans une école permettent le bien être des élèves ainsi que les enseignants car elles permettent d'être au diapason des nouvelles et des connaissances ;
- c'est une mutation vers la digitalisation qui facilite le travail sur le plan administratif et permet l'archivage des données ;
- l'ordinateur facilite la recherche, permet d'actualiser les connaissances et de mieux préparer les cours ;
- l'éclairage des écoles est une condition sine qua non qui favorise l'intégration du numérique

5.5.2. BONNES PRATIQUES

Quelques bonnes pratiques ont été identifiées dans la mise en œuvre du numérique à travers la dotation en outils informatiques. Il s'agit entre autres de :

- l'utilisation des outils informatiques pour télécharger des vidéos éducatifs ;
- la formation par les pairs assurée par les bénéficiaires des formations en informatique.

5.6. RECOMMANDATIONS

Afin d'améliorer le dispositif mis en place, certains acteurs ont formulé des recommandations. Il s'agit entre autres de :

- renforcer la formation des enseignants à l'usage de l'outil informatique ;
- assurer une bonne connexion internet dans les écoles bénéficiaires ;
- mettre l'accent sur l'initiation des élèves à l'usage de l'outil informatique ;
- doter toutes les écoles du projet de plusieurs ordinateurs ;
- encourager la mise en place d'un dispositif de maintenance des outils informatiques au profit des écoles .

6. RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ENSEIGNANTS A TRAVERS DES SESSIONS DE FORMATION

6.1. CONTEXTE AVANT LA MISE EN ŒUVRE DU SERVICE

Le projet EECREQ développé par « Action Education » a pour but de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'éducation formelle et de répondre aux besoins éducatifs identifiés par les communautés. Cela se fera à travers la fourniture de services dont le renforcement de la capacité des enseignants dans les deux pays afin de répondre aux enjeux de la qualité de l'éducation. Il s'agit d'une part, de renforcer les capacités pédagogiques des enseignants en français et en mathématiques et de répondre aux difficultés rencontrées par les élèves et d'autre part, d'améliorer leurs performances dans ces deux matières identifiées comme fondamentales par l'UNESCO.

Au Burkina Faso par exemple, il s'agit de former les enseignants à l'approche pédagogique centrée sur l'apprenant avec un accent mis sur l'activité, l'expérimentation et l'improvisation (ASEI/PDSI), une démarche d'enseignement des mathématiques et sciences centrée sur l'enfant et en harmonie avec le programme national de formation des enseignants. C'est ce qui justifie l'offre du service « renforcement des capacités des enseignants à travers des sessions de formation ».

Avant la mise en œuvre de ce service, la situation dans la zone d'intervention du projet était marquée par une insuffisance des programmes de formations continues, toute chose qui permet la requalification des enseignants. On note une absence des conférences pédagogiques et une faiblesse dans la capacité des enseignants à résoudre certains problèmes pédagogiques.

L'apport de ce service consiste donc à renforcer les capacités des enseignants pour une éducation de qualité.

6.2. DESCRIPTION DU SERVICE OFFERT ET DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE

Les sessions de renforcement de capacités ont pour objectifs de:

- outiller les enseignants des écoles bénéficiaires dans les nouvelles approches d'apprentissage, notamment en français et en mathématiques ;
- améliorer les pratiques dans les classes et les apprentissages ;
- aider les enseignants à mieux s'approprier les démarches pédagogiques afin de bien conduire les leçons.

Cela permettra de relever le défi qui est d'assurer aux enseignants, des formations continues qui puissent contribuer à leur requalification et à l'amélioration du rendement scolaire des élèves.

Les acteurs intervenant dans la mise en œuvre de ce service sont essentiellement les encadreurs pédagogiques et les enseignants.

En termes de rôles dans le renforcement des capacités, les encadreurs pédagogiques assurent la formation ainsi que le suivi/supervision de la mise en œuvre des acquis au niveau des écoles. Les enseignants, quant à eux, participent aux différentes sessions de formation et appliquent les connaissances acquises de la formation au profit des élèves.

Les étapes de la mise en œuvre de ce service ont concerné l'identification des participants (enseignants concernés par la formation), les échanges sur l'organisation pratique et le déroulement de la formation.



Photo 10 : Session de formation des enseignants de Zogbodomey, Benin

Les bénéficiaires directs de ce service sont les enseignants. Quant aux bénéficiaires indirects, ce sont les élèves et les parents d'élèves. Il ressort de nos entretiens que la mise en œuvre de ce service a été efficace, participative, innovante et pourrait être reproduite dans d'autres projets. C'est ce qu'illustre le tableau ci-dessous :

Tableau 11 : Répartition des enquêtés (%) selon leur avis sur les caractéristiques de la réussite du service

Critères de réussite	Proportion
Reproductible	16,67
Efficace	25,00
Centrée sur la prise en compte du genre	8,33
Durable	8,33
Participative	25,00
Innovante	16,67
Total	100,00

Source : enquête de capitalisation d'expériences des services offerts par le projet EECREQ mars 2

6.3. PRINCIPAUX CHANGEMENTS ET FACTEURS DE CHANGEMENTS

Les connaissances et les habiletés qui sont demandées à l'enseignant sont conséquemment reliées à la préparation de la classe, à la maîtrise des disciplines et des méthodes enseignées. Dans la série des savoir-faire requis à l'enseignant, il y a la compétence de combler les insuffisances des manuels scolaires dans un univers où les écoles disposent parfois de peu de documents et surtout dans des contextes changeants.

Les actions entreprises dans le cadre du renforcement des capacités des enseignants ont permis d'observer des changements au niveau des encadreurs, des enseignants, des élèves et des parents d'élèves.

Au niveau des encadreurs pédagogiques, on note un changement dans le système d'encadrement des enseignants. En effet, selon un chef de circonscription interrogé, « *le suivi des enseignants est devenu plus rapproché du fait de la fréquence et de la régularité des visites de classes* ». En outre, l'implication des encadreurs dans la mise en œuvre de cette activité a permis d'améliorer l'encadrement et le suivi pédagogique. De ce fait, ils sont sollicités, non seulement pour les formations, mais également pour le suivi de la mise en œuvre des acquis de la formation. Un des représentants de « Action Education » affirme que : « *nous avons sollicité les encadreurs pédagogiques pour la prise en compte du genre, la*

préparation des cours, l'organisation des classes ainsi que le suivi d'un ensemble de critères qui sont abordés lors des formations ».

Par ailleurs, les formations ont permis d'améliorer la qualité des prestations des enseignants bénéficiaires. C'est ce qu'affirme un encadreur pédagogique de Cassou : *« grâce à cette formation reçue par nos enseignants, nos élèves reçoivent une éducation de qualité et cela a augmenté les rendements scolaires, surtout à travers l'approche pédagogique centrée sur l'apprenant avec un accent mis sur l'activité, l'expérimentation et l'improvisation (ASEI/PDSI) ».*

Au niveau des enseignants bénéficiaires des formations, ils affirment avoir acquis de nouvelles connaissances sur certaines approches et de nouvelles pratiques pour permettre aux élèves de bien comprendre les cours. Selon eux, les connaissances acquises aux cours des formations, notamment les connaissances liées à la gestion des disciplines, les attitudes en classe, les connaissances liées à la gestion de la classe et l'application des méthodes actives leur offre une requalification par rapport à leurs collègues qui n'ont pas eu la chance d'en bénéficier. Désormais, avec les connaissances et les habiletés acquises, les difficultés d'apprentissage des élèves sont maîtrisées par les bénéficiaires des formations. Concernant les pratiques pédagogiques, on note une amélioration de la préparation des classes, une bonne gestion de la classe à travers les travaux de groupes et les activités collectives, une application du tutorat ainsi que la pédagogie différenciée. Désormais, l'accent est mis sur les difficultés des élèves et non sur les notes afin de mettre en place des plans de remédiation. Le cahier de bord indique la liste des élèves en fonction de leurs difficultés.

Au niveau des élèves, la formation reçue par leurs enseignants devrait contribuer à améliorer leurs rendements, notamment les taux de passages ainsi que les taux de succès aux examens. En effet, il a été constaté un fort taux de succès aux examens du certificat d'études primaires (CEP) durant la période de déroulement du projet. Cependant il est difficile à ce stade de confirmer ou de mettre directement en relation, la formation reçue avec les résultats des élèves.

Pour les parents d'élèves, il s'agit du renforcement de la confiance entre eux et les enseignants du fait de la satisfaction qu'ils ont de la qualité d'encadrement de leurs enfants. *« Grâce à cette formation nos enseignants sont plus outillés et donnent une éducation de qualité à nos élèves »*, affirme un parent d'élève de l'école de Nevry. Les parents d'élèves estiment également que grâce aux formations sur les thématiques choisies en fonction du contexte et des enjeux locaux, leurs enfants (élèves) ont adopté un comportement favorable au sein de la famille, plus précisément en matière de respect de la vie en société, de respect du drapeau et du devoir d'un enfant en famille.

Les principaux changements observés sont tributaires d'un certain nombre de facteurs dont on peut citer essentiellement l'accompagnement de « Action Education », l'implication et l'engagement des encadreurs pédagogiques pour le suivi et la supervision ainsi que la pertinence des thèmes de formation pour les enseignants.

En termes d'effet inattendu, les enseignants ayant bénéficié de la formation en informatique sont sollicités par les autres enseignants qui souhaitent également avoir des connaissances sur l'outil informatique.

6.4. DIFFICULTES

En dépit de ces changements observés, quelques difficultés ont été relevées dans la mise en œuvre. Il s'agit entre autres de la restriction de la formation des enseignants aux directeurs due à la question des prises en charges. A cela s'ajoute la mobilité des enseignants du fait des affectations, surtout pour ceux

ayant reçu les formations. Certains bénéficiaires ont relevé des insuffisances dans le déroulement des sessions de formations telles que le temps imparti qui est court, le manque de guide de formation et l'inadaptation de certains thèmes abordés avec les enseignants et qui devraient être plus bénéfiques pour les encadreurs. Malgré ces difficultés, les bénéficiaires se disent satisfaits de la tenue des formations. Le tableau ci-dessous présente l'état de satisfaction des personnes enquêtées.

Tableau 12 : Répartition des enquêtés selon leur état de satisfaction et par sexe vis-à-vis de ce service

Etat de satisfaction	Sexe du répondant		Ensemble (%)
	Femme (%)	Homme (%)	
Peu satisfait	0,00	100,0	28,57
Satisfait	25,00	75,0	57,14
Très satisfait	0,00	100,0	14,29
Ensemble(%)	14,29	85,71	100,00

Source : enquête de capitalisation d'expériences des services offerts par le projet EECREQ mars 2

6.5. ANALYSE DE LA BONNE PRATIQUE ET DE SES EFFETS

6.5.1. PRINCIPALES LEÇONS TIRÉES

Au sujet des principales leçons tirées de la mise en œuvre de ce service, on peut retenir :

- la formation continue des enseignants constitue un élément de l'amélioration de la qualité de l'éducation ;
- une bonne implication des encadreurs pédagogiques dans les sessions de formation permet une utilisation, voire une pérennisation des acquis de la formation au niveau des écoles ;
- l'acquisition de nouvelles connaissances pédagogiques par les enseignants est un facteur motivant et permet leur requalification ;
- le renforcement des capacités des enseignants renforce leur confiance et pourrait permettre d'améliorer les rendements des élèves.

6.5.2. BONNES PRATIQUES

Quelques bonnes pratiques ont été identifiées dans la mise en œuvre du service « renforcement des capacités des enseignants à travers des sessions de formation ». Il s'agit entre autres de :

- la prise en compte des thématiques liées au contexte et aux enjeux locaux dans la formation des enseignants ;
- l'intégration des thèmes de formation dans les plans d'actions des directions provinciales.
- l'implication des encadreurs pédagogiques dans le renforcement des capacités des enseignants ;

6.6. RECOMMANDATIONS

Quelques recommandations sont formulées en vue d'améliorer la mise en œuvre du service. Il s'agit entre autres de :

- étendre les formations à tous les enseignants : en raison des exigences des prises en charge, la participation aux sessions a été uniquement restreinte aux directeurs des écoles. Cela ne permet pas de bien impacter toute l'école. Il serait judicieux de trouver des mécanismes afin de l'étendre à tous les enseignants ;
- concevoir des guides de formation au profit des enseignants : il ressort des enquêtes, le manque de supports lors des sessions de formation. Pourtant cela permet une bonne appropriation et un

bon suivi des contenus de formation. Il convient à l'avenir de préparer des supports pour les participants ;

- organiser des sessions de recyclage : les formations reçues par les directeurs ont permis d'améliorer leurs pratiques pédagogiques. Pour ce faire, il est important de prévoir des sessions de recyclage afin de consolider les acquis. Cela pourrait être pris en compte par les services déconcentrés du Ministère en charge de l'éducation.
- veiller à ce que le conseil municipal budgétise des activités entrant dans le cadre des renforcement des capacités

7. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS DE L'ÉDUCATION À LA BASE (COGES, APE, AME, ÉLÈVES) À TRAVERS DES SESSIONS DE FORMATION, MISE EN PLACE DE GOUVERNEMENTS SCOLAIRE POUR UNE MEILLEURE GOUVERNANCE LOCALE DE L'ÉDUCATION

7.1. CONTEXTE AVANT LA MISE EN ŒUVRE

Au Bénin comme au Burkina, la gestion et le pilotage du secteur de l'éducation a été pendant longtemps centralisé. A présent, cette conception fait place à une perspective globale et cohérente qui intègre et mobilise à tous les niveaux l'ensemble les acteurs dans la gestion de l'éducation.

Pour réussir un tel changement pour l'amélioration de la qualité de l'éducation, il apparaît nécessaire de renforcer les capacités des acteurs de l'éducation au niveau local. Les actions de renforcement des capacités engagées par « Action Education » s'inscrivent dans ce sens.

A ce titre, le service offert « renforcement des capacités des acteurs de l'éducation à la base (COGES, APE, AME, élèves) » s'est révélé important et sa mise en œuvre est la traduction des besoins exprimés par les acteurs de l'éducation à la base pour une meilleure gouvernance locale participative au profit des écoles.

Avant la mise en œuvre, la situation se caractérisait par une insuffisance dans la gouvernance scolaire, la faiblesse des capacités d'organisation et de gestion des acteurs de l'éducation à la base, la méconnaissance des rôles au sein des structures de gestion des écoles.

En outre, on notait un faible niveau d'implication des acteurs de l'éducation à la base dans la vie de l'école, une faible appropriation des actions en matière d'amélioration de la qualité de l'éducation.

Enfin, les relations de genre, notamment la participation des hommes et des femmes à l'amélioration de la qualité n'étaient pas bien comprises et prises en compte au profit des élèves.

7.2. DESCRIPTION DU SERVICE OFFERT ET DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE

L'objectif global visé par la mise en œuvre de ce service est de renforcer les capacités des acteurs de l'éducation à la base afin de relever le défi de la gouvernance locale participative par la formation. Pour ce faire, il s'agit de :

- tenir des séances de sensibilisation sur le projet ;
- mettre en place et dynamiser les structures de participation des élèves à l'animation de la vie scolaire (Gouvernements scolaires, clubs dekan, ...) ;
- accompagner la mise en place et la formation des structures locales de la gestion des équipements ;
- organiser des campagnes de sensibilisation sur la demande et l'offre de formation.

Dans le processus de mise en œuvre, les acteurs de l'éducation à la base ont plus privilégié l'approche consensuelle.

L'analyse des données des entretiens fait ressortir plusieurs étapes dans la mise en œuvre. Il s'agit d'une phase préparatoire ayant permis la mobilisation des acteurs à partir de rencontres d'échanges, l'évaluation de la situation des besoins de formation, le choix des personnes à former. La phase d'exécution ou de mise en œuvre s'est traduite par la tenue des formations et le suivi-contrôle de celles-ci.

7.3. PRINCIPAUX CHANGEMENTS ET FACTEURS

Les changements qui résultent de la mise en œuvre de ce paquet de formations sont multiples.

Au niveau des élèves, elles ont permis d'améliorer le suivi scolaire dynamisant de ce fait les structures de gouvernance scolaire. De l'avis des acteurs enquêtés, la dynamisation de la gouvernance scolaire a entraîné une amélioration de l'apprentissage, de l'assiduité des élèves et favorisé la réalisation de nouvelles activités par les élèves.

Au niveau des autres acteurs à la base (COGES, APE, AME), la conduite en amont des activités d'alphabétisation a permis une meilleure assimilation du contenu des formations. On note une amélioration dans le fonctionnement de certains COGES à travers le renouvellement des structures et la fonctionnalité des instances. La population ainsi alphabétisée est plus réceptive aux innovations proposées car leur niveau de compréhension s'est amélioré.

A la base de ces réussites, il ressort l'engagement des acteurs qui ont su mettre en pratique les acquis des formations. A ce titre, il est également important de noter l'engagement des parents d'élèves à accompagner les élèves.

7.4. DIFFICULTES

En dépit de ces réussites, la principale difficulté exprimée par les bénéficiaires réside dans le manque de local adéquat pour l'alphabétisation.

7.5. ANALYSE DE LA BONNE PRATIQUE ET DE SES EFFETS

7.5.1. PRINCIPALES LEÇONS TIREES

- la mise en œuvre réussie des formations au profit des acteurs de l'éducation à la base dépend de leur niveau d'implication dans l'identification et dans le choix des formations à conduire ;
- le renforcement des capacités des parents a impacté positivement le rendement scolaire.

7.5.2. BONNES PRATIQUES

L'engagement des bénéficiaires des formations pour le transfert des connaissances et des compétences acquises lors des formations est une réalité. La bonne pratique qui émerge de ce service est :

- l'utilisation des acquis de l'alphabétisation pour une meilleure implication des parents dans les activités de l'école.

7.6. RECOMMANDATIONS

Globalement, les acteurs de l'éducation à la base se disent satisfaits de la fourniture du service. Dans le souci de pérenniser les acquis nés de la mise en œuvre de ce service offert et d'assurer sa reproductibilité, il convient, de l'avis des personnes enquêtées, d'engager les actions suivantes :

- poursuivre les séances de formation notamment en alphabétisation afin de toucher plus d'acteurs de l'éducation à la base ;
- organiser les femmes au sein des AME en coopérative ;
- suivre les réalisations des bénéficiaires des formations ;
- prévoir une subvention pour la mise en œuvre des plans d'actions des COGES..

8. RENFORCEMENT DES CAPACITES DES PARENTS D'ELEVES ET DES COMMUNAUTES DES VILLAGES BENEFICIAIRES POUR LE SUIVI SCOLAIRE

8.1. CONTEXTE AVANT LA MISE EN ŒUVRE

Le renforcement des capacités des parents d'élèves et des communautés des villages pour le suivi scolaire des enfants est l'un des défis relevés par le projet EECREQ. En effet, organisée à travers des Assemblées Générales (AG) villageoises de sensibilisation avec le soutien des enseignants, cette activité a permis aux parents des enfants de comprendre l'importance du suivi scolaire, de passer de temps à autre à l'école pour voir l'évolution de l'apprentissage de leur enfant et de vérifier son assiduité.

Avant la mise en œuvre de ce service, la situation se caractérisait par une faible implication des parents d'élèves dans les activités de l'école et une faible connaissance des parents quant à l'usage des techniques de production dans les activités locales des jeunes et des femmes.

La mise œuvre de ce service offert est bénéfique pour la communauté au regard des retombées tant en matière d'organisation de gestion des structures au sein des écoles que dans la conduite d'activités de soutien à l'agriculture et à l'entrepreneuriat.

8.2. DESCRIPTION DU SERVICE OFFERT ET DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE

Le renforcement des capacités des parents a pour objectif d'amener ceux-ci à accompagner les élèves dans leur cursus scolaire. Pour ce faire, il s'agit d'une part d'organiser des sessions d'information-formation sur le rôle des parents dans l'éducation et le suivi scolaire des enfants et d'autre part d'élaborer et mettre en œuvre un plan de formation sur la demande éducative des jeunes et des femmes.

Il s'agissait aussi de relever le défi de l'alphabétisation des parents pour un suivi efficace de leurs enfants et leur permettre de créer des sources de revenus à travers d'autres activités telles que l'élevage et l'alphabétisation.

La mise en œuvre de ce service fait appel à des acteurs dont les parents d'élèves, les jeunes et les femmes. Ces activités ont été mises en œuvre grâce à la mobilisation des associations des parents d'élèves et à la tenue des rencontres d'échanges et de sensibilisation auprès des femmes et des jeunes. L'activité a commencé par des rencontres préparatoires (choix des personnes à former, assemblées générales pour évoquer le suivi scolaire avec l'équipe du projet), ensuite, l'évaluation de la situation en matière d'alphabétisation et d'élevage et enfin le démarrage des formations.

Les bénéficiaires indirects de ce renforcement de capacité sont les élèves et les enseignants.

Il ressort de nos entretiens, que le succès de la mise en œuvre de ce service résulte pour la plupart du soutien de « Action Education », du consensus autour des acteurs et de la participation effective de chacun.

Selon les entretiens, la majorité des personnes enquêtées pense que ce service est reproductible et participatif. Pour certains c'est un service innovant, durable et inclusif qui devrait faire l'objet d'une intensification.

8.3. PRINCIPAUX CHANGEMENTS ET FACTEURS DE CHANGEMENTS

La mise en œuvre du service a permis d'observer quelques changements notamment en termes de suivi des élèves par les parents à l'école. En effet, de nombreux parents passent à l'école pour s'imprégner des apprentissages de leurs enfants. Selon un parent d'élève formé de l'école de Kirabouto (Cassou) « *la formation a augmenté notre présence à l'école auprès des enseignants pour mieux suivre le travail de nos enfants* ». Il y a une amélioration du rendement scolaire car « *les élèves travaillent mieux et les parents sont devenus plus regardant sur leur travail* ». A travers les activités de sensibilisation ; le projet a pu montrer aux parents d'élèves le bien fondé du suivi scolaire de sorte que ceux-ci sont devenus plus regardant sur le travail des élèves et comprennent mieux leur rôle.

Avec l'accompagnement de leurs parents, les élèves deviennent plus ponctuels : « *nous avons constaté que les élèves viennent à l'heure* » dit un enseignant de l'école de Kirabouto dans la commune de Cassou au Burkina Faso.

Selon les personnes formées en élevage, l'application des connaissances et compétences en élevage acquise au cours de la formation par les bénéficiaires des formations a eu un impact sur la qualité de leur production en élevage. En effet, on assiste à une réduction de la mortalité de la volaille. La formation a également permis d'acquérir de nouvelles techniques d'élevage et de réaliser des profits. Il ressort des données analysées, que les profits réalisés grâce à l'élevage ont entraîné une augmentation des revenus permettant une meilleure scolarisation et réussite des élèves. Ces actions ont permis la valorisation de l'activité d'élevage. Par ailleurs, la population désormais alphabétisée (surtout les jeunes et les femmes), est plus autonome financièrement.

Les principaux facteurs ayant conduit aux changements sont entre autres les enseignements reçus, la sensibilisation, et l'engagement des populations bénéficiaires.

8.4. DIFFICULTES

Les principales difficultés relevées dans la réalisation du service concernent essentiellement l'insuffisance des ressources financières. De l'avis de certains acteurs les ressources réservées pour l'activité ne permettent pas l'épanouissement des acteurs. Le manque d'espace adéquat pour l'alphabetisation et le manque d'eau qui handicape l'élevage sont des difficultés à surmonter. Par ailleurs, pour l'élevage, beaucoup d'apprenants ne disposaient de kits d'élevage pour démarrer l'activité après la formation.

En dépit de ces difficultés, les bénéficiaires se disent très satisfaits de la réalisation de ce service. En effet plus de la moitié des personnes interrogées sont satisfaites de sa réalisation.

8.5. ANALYSE DE LA BONNE PRATIQUE ET DE SES EFFETS

8.5.1. PRINCIPALES LEÇONS TIREES

Au sujet des principales leçons tirées de la mise en œuvre de ce service, on peut retenir :

- le meilleur entretien, la gestion efficace des poulaillers et le traitement de la volaille dépendent des connaissances acquises en aviculture traditionnelle améliorée ;
- les revenus obtenus grâce à l'élevage permettent une meilleure scolarisation des enfants et une réussite des élèves ;
- les formations reçues par les acteurs accroissent la valorisation de l'activité d'élevage.

8.5.2. BONNES PRATIQUES

En termes de bonne pratique identifiée dans la mise en œuvre de ce service, on peut retenir :

- l'utilisation de l'approche de la formation par les pairs (entraide) afin de partager les connaissances acquises aux autres acteurs non formés.
- l'utilisation des acquis de l'alphabétisation pour améliorer la pratique de l'élevage.

8.6. RECOMMANDATIONS

La mise en œuvre de ce service a produit des résultats satisfaisants. Toutefois, il ressort selon les personnes interrogées que certains aspects restent à être améliorés. Il s'agit entre autres de :

- octroyer des kits d'élevage pour le démarrage de l'activité ;
- accorder des prêts aux acteurs pour fructifier leur activités ;
- réaliser un forage au profit de la communauté pour faciliter la pratique de l'élevage ;
- organiser les femmes en coopérative en renforçant leurs besoins en formation.

9. ORGANISATION DES COURS DE SOUTIEN AU PROFIT DES ÉLÈVES DES CLASSES D'EXAMEN / EN DIFFICULTÉ

9.1. CONTEXTE AVANT LA MISE EN ŒUVRE

Les cours de soutien occupent une place de plus en plus importante dans l'activité pédagogique. Ils constituent un accompagnement qui permet aux élèves de développer leurs capacités afin de mieux répondre à des exigences de réussite qui sont de plus en plus fortes.

Le projet EECREQ a initié un certain nombre de services en vue d'améliorer la qualité de l'éducation dont le service « Organisation des cours de soutien au profit des élèves des classes d'examen / en difficulté » Avant la mise en œuvre de ce service, les élèves en classe d'examen éprouvaient des difficultés dans l'assimilation des cours. Le niveau des élèves était faible ainsi que les rendements scolaires.

La mise en œuvre de ce service constitue une réponse à cette problématique de faible niveau des élèves des classes d'examen et/ou en difficulté.

9.2. DESCRIPTION DU SERVICE OFFERT ET DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE

L'objectif principal de ce service est de relever le niveau des élèves des classes d'examen et/ou en difficulté. De façon spécifique, il s'agit de rehausser le niveau des élèves en calcul et français ; d'améliorer les résultats des élèves aux examens scolaires ; d'appuyer les élèves dans leurs études par des cours de soutien ; de mettre à la disposition des encadreurs les outils nécessaires pour l'apprentissage des élèves et de motiver les enseignants.

Pour atteindre ces objectifs, le défi majeur à relever est l'amélioration du niveau des élèves à travers les cours de soutien.

Les principaux acteurs intervenants dans l'offre de ce service sont essentiellement les élèves, les enseignants et les parents. Les élèves participent activement aux différents cours de soutiens dispensés par les enseignants. Ces derniers assurent le renforcement des capacités des élèves en les appuyant par des exercices d'application et en les organisant en groupe de travail. Dans la mise en œuvre de ce service, les parents ont pour rôle d'apporter un soutien aux enseignants et aux enfants.



Photo 11 : Cours de soutien grâce à l'éclairage à l'école de Lué (Cassou, Burkina Faso)

Pour la concrétisation de ce service plusieurs phases ont été identifiées, à savoir :

- une phase préparatoire qui a consisté à tenir des rencontres d'échanges avec les partenaires que sont les APE, le COGES et les AME ; l'identification des préoccupations et des attentes des acteurs et la proposition d'un plan de travail ;

- une phase d'exécution qui a permis d'assurer les cours de soutien.

Quant aux critères de réussite, les acteurs interrogés estiment que la mise en œuvre a été efficace, participative, innovante et est reproductible.

9.3. DIFFICULTES

En dépit de ces changements, quelques difficultés ont été relevées dont on peut retenir l'insuffisance de temps d'encadrement, la forte sollicitation des enseignants en dehors des jours de service et la non prise en charge des enseignants.

Malgré ces difficultés, les bénéficiaires se disent satisfaits de la réalisation des cours de soutien.

9.4. PRINCIPAUX CHANGEMENTS ET FACTEURS DE CHANGEMENTS

L'organisation des cours de soutien au profit des élèves des classes d'examen et/ou en difficulté a permis l'amélioration significative des notes des élèves bénéficiaires de ces cours. Ils sont devenus studieux et se réunissent la nuit pour étudier en groupe de travail. En outre, on observe une multiplication des exercices d'application au profit des élèves. Par ailleurs, on constate une utilisation optimale des lampes solaires. L'environnement de l'école est plus animé la nuit du fait de la forte fréquentation scolaire et de l'éclairage. Cette situation a favorisé l'entraide entre les apprenants et l'école devient véritablement un centre de ressources pour toute la communauté.

Ces changements sont tributaires d'un certain nombre de facteurs dont on peut noter la fréquence des exercices, la reprise de leçons vues en classe, l'implication des enseignants et l'adhésion des parents.

9.5. ANALYSE DE LA BONNE PRATIQUE ET DE SES EFFETS

9.5.1. PRINCIPALES LEÇONS TIRÉES

Au sujet des principales leçons tirées on peut retenir :

- l'approche participative a permis d'identifier les attentes et les craintes des acteurs ;
- une bonne collaboration des acteurs a facilité l'organisation des cours de soutien ;
- le travail en équipe a favorisé l'entraide entre les apprenants ;
- la disponibilité de l'éclairage a favorisé la mise en œuvre des cours de soutien.

9.5.2. BONNES PRATIQUES IDENTIFIÉES

Les bonnes pratiques constatées dans l'offre de l'organisation des cours de soutien au profit des élèves des classes d'examen et/ou en difficulté sont entre autres :

- l'entraide est un moyen efficace qui permet de rehausser le niveau des élèves ;
- l'implication de tous les acteurs du projet pour l'amélioration du niveau scolaire des élèves ;
- la dotation des élèves en fournitures scolaires leur permet de bien étudier.

9.6. RECOMMANDATIONS

Des difficultés relevées, découlent quelques recommandations :

- rendre pérenne l'organisation des cours de soutien au profit des élèves ;
- améliorer la motivation des enseignants.

10. ORGANISATION D'OLYMPIADE (CONCOURS D'EXCELLENCE) POUR CREER UNE CERTAINE EMULATION AU SEIN DES ELEVES

10.1. CONTEXTE AVANT LA MISE EN ŒUVRE

Pour apprécier les performances des écoles l'on a souvent recours aux résultats des examens scolaires qui rendent compte des résultats atteints par les écoles. Mais, ils ne permettent pas d'appréhender tous les acquis scolaires.

« Action Education » en initiant ce service veut créer une certaine émulation au sein des élèves. Il s'agit dans ce sens de susciter davantage l'intérêt des apprenants pour les études, d'encourager leur talent afin de contribuer à l'amélioration de l'offre éducative. Cette initiative vient combler l'absence de mécanismes de promotion de l'excellence au sein des écoles dans la zone du projet.

10.2. DESCRIPTION DU SERVICE OFFERT ET DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE

L'objectif affiché à travers l'organisation des olympiades est de promouvoir l'excellence à l'école primaire. Il s'agit dans ce sens de relever le défi de la motivation des élèves en créant une saine émulation entre eux. Ce qui aura pour avantage d'éveiller leur ardeur au travail et l'envie d'apprendre.

Pour ce faire, le rôle des enseignants a été déterminant aussi bien dans la préparation des apprenants que dans l'organisation de l'épreuve. Ainsi, grâce aux séances d'encadrement, ils ont renforcé les capacités des élèves. Ils ont également assuré le suivi de la participation des élèves en obtenant l'adhésion et le soutien des parents d'élèves. L'encadrement pédagogique en a assuré l'organisation pratique de l'épreuve. Il a coordonné le travail des différentes commissions pour lever les difficultés avant la cérémonie officielle du prix d'excellence.

La réussite d'une telle approche nécessitait l'adhésion des acteurs de l'éducation à la base et des acteurs institutionnels. C'est pourquoi, l'approche a été participative pour susciter le consensus dans la prise de décision en cohérence avec l'aide de « Action Education ».

Ainsi, dans la phase préparatoire furent organisés avec le Chef de circonscription d'éducation de base (CCEB) l'élaboration des textes d'organisation de l'olympiade, la mise en place du comité d'organisation et le choix du parrain de la cérémonie officielle de remise des prix. Par ailleurs, les rencontres préparatoires organisées au sein des écoles ont d'abord permis le choix des élèves selon le critère de moyenne ; l'information et l'adhésion des parents d'élèves pour le déplacement sur le site de l'épreuve, la proposition d'une meilleure implication des enseignants pour l'organisation de cours de renforcement de capacités et la tenue de séances d'exercices de lecture, de dictée et de mathématiques.

Ces propos d'un membre de l'APE de EPP de Bossa résumant la participation et le rôle des acteurs en trois points : « *Les élèves révisent régulièrement leurs leçons ; les enseignants organisent des cours de renforcement de capacités à l'endroit des élèves ; les parents d'élèves rendent disponible leurs enfants et les accompagnent sur le site de composition* »

La phase finale ou d'exécution a été la tenue de l'olympiade en trois étapes : la phase éliminatoire, la finale et la proclamation des résultats. Enfin, une cérémonie officielle de remise des prix a été organisée au profit des meilleurs élèves.

10.3. PRINCIPAUX CHANGEMENTS ET FACTEURS

La tenue des olympiades au profit des élèves, a eu des effets bénéfiques pour l'ensemble de la communauté éducative.

Pour l'école, on assiste à une meilleure organisation et conduite de l'activité pédagogique grâce au suivi pédagogique et au renforcement des capacités des élèves dans les matières spécifiques de base. La participation aux olympiades a accru l'attrait de l'école aux yeux des élèves et des parents d'élèves. Désormais, on assiste à un changement de leur perception vis-à-vis de l'école. En effet, les parents reconnaissent maintenant les efforts des enseignants et admirent les résultats de leurs enfants.

Par ailleurs, la prise de conscience des enjeux de la compétition pour l'école et le village a développé chez les élèves organisés en groupe de travail, une forte motivation créant ainsi un goût plus élevé pour l'apprentissage des leçons. Le climat de travail de l'école est devenu plus studieux et l'esprit des élèves ouvert à la saine émulation.

Pour les enseignants, l'organisation des olympiades a contribué à l'établissement d'un climat de travail fait d'entraide et de soutien pour une meilleure participation de l'école à la compétition. Cet engouement pour le succès a développé un climat d'une bonne collaboration.

De l'avis de personnes enquêtées, l'initiative de l'organisation des olympiades est un succès qui repose d'abord sur l'apport des enseignants. Ils ont su créer les conditions de participation de leurs élèves à la compétition. Ensuite, le projet EECREQ a organisé la promotion de l'excellence à travers l'organisation de l'olympiade.

10.4. DIFFICULTES

Au-delà de l'engouement né autour de l'organisation des olympiades, il est important de relever quelques difficultés d'ordre organisationnel :

- la faible médiatisation de l'événement ;
- l'information tardive des acteurs sur la tenue de l'événement ;
- le long temps mis pour la délibération ;
- les difficultés liées au choix du parrain.

10.5. ANALYSE DE LA BONNE PRATIQUE ET DE SES EFFETS

10.5.1. PRINCIPALES LEÇONS TIREES

- Outre l'émulation, l'organisation des olympiades permet de découvrir le niveau réel des élèves afin de mieux conduire les cours de soutien ;
- l'organisation des olympiades permet d'inciter les élèves à mieux travailler ;
- les olympiades motivent les enseignants et procurent une meilleure préparation des élèves de CM1 aux examens scolaires du CM2.

Cette initiative s'est révélée efficace au regard de la forte participation des acteurs. Aussi, les acteurs ont-ils souhaité voir la pérennisation de la pratique à travers sa réalisation annuelle pour tous les niveaux d'étude.

10.5.2. BONNES PRATIQUES

L'organisation d'olympiade a révélé des bonnes pratiques qui peuvent être adoptées dans d'autres contextes où zone du projet et répliquées. Les conditions requises pour la réussite de la mise en œuvre est l'approche participative. A ce titre, on peut retenir :

- le raffermissement de l'esprit d'équipe des enseignants et le développement de la solidarité et de l'entraide scolaire ;
- l'apport et l'assistance de tous les enseignants de l'école dans la préparation des sessions de renforcement de capacités au profit des élèves ;
- l'accompagnement des parents d'élèves aux activités des olympiades.

10.6. RECOMMANDATIONS

Pour améliorer les pratiques sur l'organisation des olympiades, il conviendrait de :

- communiquer plus en procédant à une plus large diffusion des informations sur la tenue des olympiades ;
- commencer l'organisation des olympiades plus tôt afin d'accorder plus de temps aux acteurs ;
- intégrer les prises en charge en accordant plus de ressources à l'organisation des olympiades ;
- formaliser l'activité en l'organisant annuellement et l'étendre aux élèves de tous les niveaux ;
- réduire la durée de la délibération en publiant les résultats dans les délais prescrits ;
- décentraliser au niveau CEB afin de réduire les difficultés de déplacement des candidats vers les centres.

11. MISE A DISPOSITION DE PERSONNES POUR LA MAINTENANCE ET L'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS SOLAIRES A TRAVERS LA FORMATION D'ARTISANS RURAUX PAR COMMUNE.

11.1. CONTEXTE AVANT LA MISE EN ŒUVRE DU SERVICE

La production de l'énergie solaire vient en appoint à la production des sociétés nationales d'électricité qui ne couvre pas les besoins de la consommation domestique. Dans les communes rurales et départements du Burkina Faso et du Bénin, l'accès à l'électricité reste faible et sa fourniture dans les services sociaux de base, notamment les écoles, est quasiment inexistante.

Pourtant, l'accès à l'éclairage dans les communes rurales est largement reconnu comme étant un facteur d'amélioration des conditions de vie des populations. Dans le même ordre d'idée, la présence d'électricité dans une école améliore la qualité de l'éducation.

S'inscrivant dans cette optique, le projet EECREQ a installé des kits solaires dans les écoles des communes de OUINHI, ZAGNANADO et ZOGBODOMEY (département de Zou) au Bénin et dans les écoles de la commune de CASSOU (province du Ziro) au Burkina Faso. Cette fourniture d'électricité répond au besoin d'éclairage des acteurs des écoles et des communautés. Avec ces différentes installations, le projet a planifié la formation d'artisans ruraux pour veiller à leur bon fonctionnement.

Avant la mise en œuvre de ce service dans les écoles, les quelques rares équipements qui existaient (entrepreneurs privés, structures associatives) dans le domaine de l'énergie solaire souffraient de manque de maintenance et d'entretien. De ce fait, il fallait parcourir de longues distances pour solliciter les services d'un maintenancier (en ville). Ainsi, certaines installations pouvaient rester des semaines entières avant de retrouver un fonctionnement normal.

Dans la plupart des cas, les dysfonctionnements étaient dus au non nettoyage des plaques, à des pannes et à l'absence de capacités et qualification pour la réparation et la maintenance des équipements solaires. Pour combler cette insuffisance, le Projet EECREEQ a prévu la mise à disposition d'un personnel qualifié pour la maintenance et l'entretien des installations solaires à travers la formation d'artisans ruraux par commune.

11.2. DESCRIPTION DU SERVICE OFFERT ET DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE

En optant pour la mise à disposition de personnes pour la maintenance et l'entretien des installations solaires, le projet vise à contribuer à l'amélioration de la qualité de l'éducation. De façon spécifique, il s'agit de rendre la fourniture d'électricité constante au profit des élèves, des enseignants et de de la communauté. Pour ce faire, il faut relever le défi du suivi des installations et de la maintenance des équipements solaires à travers la mise à disposition des personnes qualifiées à cet effet.

Les principaux acteurs de la mise en œuvre de ce service sont les artisans ruraux. Les associations des parents d'élèves, des mères éducatrices et les COGES ont joué un rôle de mobilisation sociale pour la mise en œuvre de ce service qui s'est traduit par :

- la tenue de concertations en vue d'organiser la réception des matériels pour le nettoyage des équipements ;
- la transmission d'un courrier à « Action Education » sollicitant la mise à disposition d'un maintenancier ;
- l'interpellation des responsables du projet par rapport à la situation de la maintenance après des échanges entre enseignants et parents d'élèves.

Les élèves, les enseignants et les jeunes sont des bénéficiaires indirects de la mise à disposition de personnes pour la maintenance et l'entretien des installations solaires. Ils ont joué un rôle d'accompagnement à travers les rencontres de concertations pour susciter la participation communautaire.



Photo 12 : Caisse pour le matériel de maintenance à Sourou (Cassou, Burkina Faso)

11.3. PRINCIPAUX CHANGEMENTS ET FACTEURS DE CHANGEMENTS

La mise en œuvre de ce service « mise à disposition de personnes pour la maintenance et l'entretien des installations solaires à travers la formation d'artisans ruraux par commune » a permis de maintenir constante, la fourniture de l'éclairage grâce au bon fonctionnement des appareils dans toutes les écoles. Ainsi, de l'avis des acteurs bénéficiaires et des acteurs de la mise en œuvre, de profonds changements sont apparus en termes d'amélioration de la qualité de la fourniture de l'électricité. Dorénavant, les pannes sont réduites et la production d'électricité est continue. L'intervention des maintenanciers permet aux écoles de bénéficier à tout moment d'électricité pour la conduite des activités d'enseignement (cours du jour, cours d'appui et cours de soir). De l'avis des acteurs interrogés, la majorité estime être satisfait de la fourniture de ce service. Au total 92% des personnes interrogées se disent satisfaites de la mise en œuvre.

Pour les acteurs de la mise en œuvre, le succès de ce service est dû à l'assiduité des apprenants et à l'application des acquis de la formation. Le projet s'est engagé dans la formation de personnes qualifiées notamment les artisans ruraux à l'entretien et à la maintenance des installations solaires dans les écoles du projet. En effet, le choix des acteurs locaux pour les doter de compétences et capacités en entretien et maintenance des installations solaires constitue la clé de voûte de la réussite de la mise en œuvre de ce service. C'est ce qui explique la forte participation des artisans ruraux, leur engagement et la sensibilisation de tous les acteurs au bon usage des installations.

Par ailleurs, les personnes formées utilisent leurs connaissances acquises pour rendre service à d'autres populations qui manifestent le besoin. Ce qui constitue un résultat inattendu au profit de la communauté toute entière.

11.4. DIFFICULTES

Il n'y a pas à proprement parler de difficultés dans la mise en œuvre de ce service. Néanmoins, on peut citer celle liée à l'organisation de la formation, notamment l'identification/choix du point focal (PF) et la durée de la formation qui ne permet pas de bien assimiler les notions et les techniques de la maintenance de l'installation solaire.

Toutefois, les pannes survenues étaient prises en charge grâce à l'intervention rapide des réparateurs. Il arrive cependant, des retards par moments « *la personne tarde à venir quand un problème survient* » (Directeur école de Bossa, Ouinhi).

Enfin la question de la motivation des acteurs a été évoquée par plusieurs personnes enquêtées. Les participants aux formations aimeraient avoir des prises en charge lorsqu'ils sont regroupés pour des formations et des renforcements de capacités.

11.5. ANALYSE DE LA BONNE PRATIQUE ET DE SES EFFETS

11.5.1. PRINCIPALES LEÇONS TIREES

La disponibilité de la personne choisie est fondamentale pour un meilleur entretien et une bonne maintenance des installations solaires dans les écoles. « *Chaque fois quand il y aura problème nous-même nous sommes capables de réparer et de maintenir nos installations* », « *avoir une notion sur comment réparer les installations est une bonne chose car cela nous permet de ne pas dépenser de l'argent* » (Membre AME de l'école de Sourou, Cassou).

La formation à l'entretien et à la maintenance des équipements solaires a non seulement un effet sur la qualité de la production en continue de l'électricité dans les écoles, mais aussi sur la durée de vie du dispositif d'installation des kits solaires. Avec la mise en œuvre de ce service, on peut dire que l'éclairage est indispensable pour les écoles car sa fourniture crée les conditions de la réussite des élèves.

11.5.2. BONNES PRATIQUES

De l'analyse des résultats, il ressort quelques bonnes pratiques à capitaliser. Il s'agit de :

- le nettoyage régulier des plaques favorise un bon entretien des installations et assure leur maintenance ;
- la consultation communautaire qui a permis d'identifier les personnes à mettre à la disposition de « Action Education » pour leur formation en entretien et maintenance des équipements.

Les résultats produits par la mise en œuvre de ce service montrent que la formation à la maintenance assure la durabilité des équipements et par conséquent elle assure la bonne fourniture de l'éclairage dans les écoles bénéficiaires.

Ce succès repose avant tout sur le choix consensuel des personnes pour assurer la maintenance qui s'est fait de façon inclusive et participative après la tenue d'assemblée (s) générale (s). Par ailleurs, l'intérêt suscité par cette activité de maintenance et ses externalités en dehors du champ scolaire, augure des possibilités de sa reproductibilité et rassure sur la pertinence de la conduite de ce service.

11.6. RECOMMANDATIONS

Afin d'améliorer la qualité du service offert « mise à disposition de personnes pour la maintenance et l'entretien des installations solaires à travers la formation d'artisans ruraux par commune », il serait bon de :

- perpétuer la formation en augmentant le nombre de personne formées chargées de la maintenance des appareils et en accroissant le nombre de jours de formation ;
- étendre ce service à d'autres écoles et construire un local pour le matériel ;
- signer un contrat avec le maintenancier ;
- mettre d'avantage à contribution la communauté ;
- mettre les moyens pour accompagner les acteurs et la prise en charge du maintenancier ;
- trouver un ancrage pour les maintenanciers dans les services offerts par la mairie pour un souci de durabilité.

CONCLUSION

Les résultats de cette étude sur la capitalisation des bonnes pratiques permettent de porter une appréciation sur la pertinence des services offerts développés dans le cadre de l'amélioration des conditions d'apprentissage et d'enseignement dans les écoles bénéficiaires du projet. L'étude montre la nécessité de disposer d'une situation des bonnes pratiques développées par le projet pour mieux orienter les actions futures du projet.

Le constat, dans les écoles bénéficiaires du projet (10 au Burkina Faso et 20 au Bénin) fait état d'une satisfaction d'ensemble par rapport aux services développés. De nombreux acquis sont enregistrés par le projet qui participe à l'amélioration des activités scolaires et au rayonnement de l'école comme centre de ressources. Ces résultats positifs sont la résultante de l'action concertée entre les élèves, les enseignants/tes, les encadreurs pédagogiques, les directeurs d'écoles, les APE, les AME, les COGES, les leaders communautaires, les OSC et les structures administratives locales.

Il ressort de notre analyse qu'il est possible de construire sur des bases consensuelles, une vision de l'éducation qui réponde aux attentes des femmes et des hommes des communes dans lesquelles se déploie le projet. Le renforcement des capacités des acteurs à travers des formations bien ciblées permet d'espérer une meilleure contribution des acteurs à la mise en œuvre des services offerts. Ainsi, les services déployés dans les écoles laissent percevoir des tendances qui permettent d'espérer une amélioration de la situation éducative dans les localités bénéficiant des réalisations du projet.

De nombreuses bonnes pratiques ont été identifiées dans les écoles bénéficiaires du projet en lien avec les services offerts. A titre illustratif, nous pouvons citer :

- la mise en place d'un cadre de concertation et la sensibilisation pour le bon usage et la pérennisation des installations solaires ;
- l'utilisation de grille de protection des installations solaires ;
- l'utilisation des lampes solaires mobiles par les élèves leur offre de meilleures conditions d'étude ;
- l'organisation des horaires d'exploitation du forage de commun accord avec tous les acteurs
- la sensibilisation des élèves par les enseignants sur l'utilisation des latrines à travers des leçons d'éducation civique ;
- la mise en place de groupes mixtes de nettoyage des latrines ;
- la mise en place d'un comité de gestion pour le centre de ressource ;
- la construction d'un local par les parents d'élèves pour abriter le centre de ressources ;
- l'utilisation des outils informatiques pour télécharger des vidéos éducatifs ;
- la formation par les pairs assurée par les bénéficiaires des formations en informatique ;
- la prise en compte des thématiques liées au contexte et aux enjeux locaux dans la formation des enseignants ;
- l'intégration des thèmes de formation dans les plans d'actions des directions provinciales.

- l'utilisation des acquis de l'alphabétisation pour améliorer la pratique de l'élevage ;
- l'utilisation des acquis de l'alphabétisation pour une meilleure implication des parents dans les activités de l'école ;
- l'entraide est un moyen très efficace qui permet de rehausser le niveau des élèves ;
- l'implication de tous les acteurs du projet pour l'amélioration du niveau scolaire des élèves ;
- le raffermissement de l'esprit d'équipe des enseignants et le développement de la solidarité et de l'entraide scolaire ;
- l'apport et l'assistance de tous les enseignants de l'école dans la préparation des sessions de renforcement de capacités au profit des élèves ;
- le nettoyage régulier des plaques favorise un bon entretien des installations et assure leur maintenance.

L'ancrage de la coordination du projet dans l'enceinte des mairies (Cassou au Burkina Faso et Zogbodomey au Bénin) est une disposition qui favorise l'appropriation du projet par les structures locales (Mairies) et assure aussi l'engagement et l'accompagnement des autorités. Par ailleurs, le souhait des acteurs du projet est de voir dans la phase 2 une extension de tous les services aux écoles bénéficiaires.

Ainsi donc, au terme de cette étude, les objectifs spécifiques assignés par les TDR ont pu être atteints dans leur ensemble.

DOCUMENTS CONSULTÉS

AIDE ET ACTION (2021), « Rapport d'exécution intermédiaire multipays », EECREQ (Bénin- Burkina Faso), 64p.

AIDE ET ACTION (2020), « Note d'Initiative ONG – NIONG », Projet de terrain Bénin et Burkina Faso, 61p.

AIDE ET ACTION (2020), Projet Ecole éclairée centre de ressources pour une éducation de qualité (EECREQ) : Dispositif de suivi évaluation, 49p.

AIDE ET ACTION (2020), Projet Ecole éclairée centre de ressources pour une éducation de qualité (EECREQ) : Rapport d'étape de la tranche 1 – 1^{er} janvier – 30 novembre 2020, 50p.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE INSAE (2016), Cahier des villages et quartiers de ville du Département du ZOU, RGPH-4 2013, 39p.

MARINA LAAB (2016), « Capitalisation d'expériences et de bonnes pratiques », accompagnement des mères célibataires au Maghreb ;

MESRSI/DGESS (2021), « Guide de capitalisation des actions du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation » ;

MENAPLN/CEB Cassou (2021), Rapport de suivi pédagogique, 8p.

MENAPLN/CEB Cassou (2021), Rapport d'activités dans la commune de Cassou, 6p.

MENAPLN/CEB Manni 1 (2021), Rapport de suivi pédagogique du réinvestissement des acquis des formations organisées par le projet école éclairée centre de ressources pour une éducation de qualité (EECREQ) au profit des 13 écoles couvertes dans la CEB Manni 1, 9p.

Rapport de l'atelier ELSA, (2013), Capitalisation d'expériences de la lutte contre le VIH/sida en Afrique Sida Info Service, 19p.

ANNEXES

ANNEXE 1 : QUELQUES BONNES PRATIQUES OBSERVEES

Accès à l'eau potable à travers la réalisation de forage

- l'organisation des horaires d'exploitation du forage de commun accord avec tous les acteurs ;
- l'institution de cotisations pour faire face aux frais de réparation.

Accès à l'hygiène à travers la réalisation de latrines scolaires

- la sensibilisation des élèves par les enseignants sur l'utilisation des latrines à travers des leçons d'éducation civique ;
- la mise en place de groupes mixtes de nettoyage des latrines.

Mise en place de centres de ressources / bibliothèques au profit des élèves et des enseignants

- la mise en place d'un comité de gestion pour le centre de ressource ;
- la construction d'un local par les parents d'élèves pour abriter le centre de ressources.

Accès à l'éclairage à travers l'installation de kits solaires et la dotation de lampes solaire

- la mise en place d'un cadre de concertation et la sensibilisation pour le bon usage et la pérennisation des installations solaires ;
- l'utilisation de grille de protection des installations solaires ;
- l'utilisation des lampes solaires mobiles par les élèves leur offre de meilleures conditions d'étude.

Intégration du numérique dans les apprentissages à travers la dotation des écoles en matériel informatique

- l'utilisation des outils informatiques pour télécharger des vidéos éducatifs ;
- la formation par les pairs assurée par les bénéficiaires des formations en informatique

Renforcement des capacités des enseignants à travers des sessions de formation

- la prise en compte des thématiques liées au contexte et aux enjeux locaux dans la formation des enseignants ;
- l'intégration des thèmes de formation dans les plans d'actions des directions provinciales.

Renforcement des capacités des acteurs de l'éducation à la base

- l'utilisation des acquis de l'alphabétisation pour améliorer la pratique de l'élevage ;
- l'utilisation des acquis de l'alphabétisation pour une meilleure implication des parents dans les activités de l'école ;

Organisation d'olympiade (concours d'excellence) pour créer une certaine émulation au sein des élèves

- le raffermissement de l'esprit d'équipe des enseignants et le développement de la solidarité et de l'entraide scolaire ;
- l'apport et l'assistance de tous les enseignants de l'école dans la préparation des sessions de renforcement de capacités au profit des élèves.

Mise à disposition de personnes pour la maintenance et l'entretien des installations solaires a travers la formation d'artisans ruraux par commune

- le nettoyage régulier des plaques favorise un bon entretien des installations et assure leur maintenance ;
- la consultation communautaire qui a permis d'identifier les personnes à mettre à la disposition de « Action Education » pour leur formation en entretien et maintenance des équipements.


ANNEXE 2 : FICHES SYNOPTIQUES DES BONNES PRATIQUES

BONNE PRATIQUE N°1	
Titre de la bonne pratique	Utilisation des acquis de l'alphabétisation pour une meilleure implication des parents dans les activités de l'école
Illustration	
Photo 13 : Campagnes de sensibilisation sur la demande et l'offre de formation dans les communautés/Bénin	
Domaine	Education
Contexte	<p>CONTEXTE GENERAL :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contraintes liées à la problématique de la qualité de l'éducation. ▪ Mise en œuvre du service « renforcement des capacités des acteurs de l'éducation à la base (COGES, APE, AME, Elèves) à travers des sessions de formation, mise en place de gouvernements scolaire pour une meilleure gouvernance locale de l'éducation » dans le cadre du projet Ecole Eclairée Centre de Ressources Education de Qualité (EECREQ), ▪ Lieu : communes de Ouinhi, de Zagnanado et de Zogbodomey (Bénin) et commune de Cassou (Burkina Faso) ▪ Durée : Trois ans (2019-2022) ▪ Porteur de la bonne pratique : Action Education/ Projet EECREQ
Problèmes à résoudre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible participation des parents aux assemblées générales ▪ Faible suivi scolaire des élèves par les parents

	<ul style="list-style-type: none"> Faible implication des parents dans les activités des APE, AME et COGES
Principaux acteurs / rôles	<ul style="list-style-type: none"> APE, AME, COGES : Participation aux rencontres préparatoires (diagnostic), à la formation, identification des besoins Formateurs : Participation aux rencontres préparatoires (diagnostic), conception des modules, réalisation de la formation, suivi-évaluation
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> Décrire les conditions/mécanismes d'utilisation des acquis de l'alphabétisation pour une meilleure contribution des parents à la réussite scolaire Démontrer que l'alphabétisation des parents contribue à faire de l'école un centre de ressources
Description de la bonne pratique	
Etapes Activités / démarche de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> Diagnostic des capacités des COGES, APE, AME, Elèves pour une meilleure participation à la vie de l'école Identification des bénéficiaires Elaboration des contenus conformément au diagnostic, Réalisation des formations retenues, Suivi et évaluation des acquis des formations
Résultats / Réalisations Changements observés	<ul style="list-style-type: none"> Meilleure assimilation des contenus des formations Réceptivité des apprenants aux innovations, Meilleure connaissance des acteurs de leurs rôles, dans la gestion des COGES, APE, AME, Gouvernement scolaire/Clubs Deekan Absence de conflits de compétences Meilleure participation aux activités des écoles Meilleure suivi de l'état des équipements Meilleure gestion de la cantine scolaire Meilleure suivi du travail scolaire des élèves par les parents Prise de notes lors des réunions et rencontres diverses
Effets imprévus	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration des revenus des ménages
Analyse de la bonne pratique	<p>L'utilisation des acquis de l'alphabétisation a été conduite de manière réussie comme bonne pratique :</p> <ul style="list-style-type: none"> Elle a permis d'enregistrer de bons résultats, L'expérience a été recommandée par les acteurs comme modèle en raison des effets positifs qu'elle a sur les autres services <p>Cette innovation apporte une plus-value dans la mise en place de l'« école centre de ressources ».</p>

	<p>La prise en compte des femmes dans les formations permet leur l'implication dans les activités des AME</p> <p>L'implication des mairies, la présence d'acteurs locaux (associations, ONG) capables d'assurer les formations, la disponibilité des parents d'élèves constituent des conditions de répliquabilité et de durabilité de la bonne pratique. La formations par les pairs pourrait être utilisée pour élargir le bénéfice des formations au plus grand nombre de parents d'élèves</p>
Points d'attention	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Approche participative impliquant la communauté éducative à la base dans les différentes phases de la mise en œuvre de la bonne pratique ▪ Approche consensuelle basée sur la recherche du consensus dans la prise de décision ▪ Approche genre sensible se traduisant par la prise en compte des besoins des hommes, des femmes et des jeunes
Ecueils à éviter	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'absence d'un espace approprié pour les formations ▪ La non assiduité des apprenants aux formations ▪ L'Absence de suivi des acquis de la formation ▪ La non détermination d'une bonne période et temps de formation ▪ L'absence de motivation des bénéficiaires de la formation
Leçons tirées :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'alphabétisation renforce les connaissances des acteurs sur leurs rôles, dans la gestion des COGES, APE, AME, Gouvernement scolaire/Clubs Deekan
Témoignages	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Selon un parent d'élève formé de l'école de Kirabouto (Cassou) « <i>la formation a augmenté notre présence à l'école auprès des enseignants pour mieux suivre le travail de nos enfants</i> ». Il y a une amélioration du rendement scolaire car « <i>les élèves travaillent mieux et les parents sont devenus plus regardant sur leur travail</i> ».
Observations et recommandations / Conseils pour répliquer l'expérience	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Disposer d'un bon espace pour les formations ▪ Assurer une assiduité aux formations ▪ Motiver les formateurs ▪ Choisir les bonnes périodes (disponibilité des acteurs) pour les formations ▪ Prévoir des sessions de recyclage pour les bénéficiaires des formations

BONNE PRATIQUE N°2

Titre de la bonne pratique	L'utilisation des lampes solaires mobiles par les élèves leur offre de meilleures conditions d'étude
Illustration	 <p style="text-align: center;">Photo 14 : Elèves du CM2 de l'école de Nessianon, commune de Cassou (Burkina Faso)</p>
Domaine	Education
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contexte général : L'accès à l'électricité reste faible pour les ménages et les élèves en milieu rural au Bénin et au Burkina Faso. Les écoles manquent de dispositifs d'éclairage. En réponse à cette difficulté, le projet EECREQ a initié l'utilisation des lampes solaires mobiles par les élèves en vue de contribuer à l'amélioration de la qualité des apprentissages. ▪ La mise en œuvre de cette pratique est justifiée par la nécessité de pourvoir aux besoins de préparation de l'examen de fin d'année (CEP) et de combler le déficit horaire. ▪ Lieu : communes de Ouinhi, de Zagnanado et de Zogbodomey (Bénin) et commune de Cassou (Burkina Faso) ▪ Durée : Trois ans (2019-2022)

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Porteur de la bonne pratique : Action Education/ Projet EECREQ
Problèmes à résoudre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible accès à l'électricité ▪ Absence d'électricité dans les écoles et les ménages ▪ Contraintes sur les conditions d'apprentissage aussi bien à l'école qu'à la maison ▪ Déficit horaire en raison de la courte durée des apprentissages
Principaux acteurs /rôles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Enseignants : mobilisation des comités de gestion de l'école ▪ APE, AME, COGES : participation aux rencontres préparatoires (diagnostic), identification des besoins, sensibilisation des élèves à la bonne utilisation des lampes ▪ Elèves/Gouvernement scolaire-Clubs deekkan : utilisation des lampes pour étudier et traiter les devoirs de maison ▪ Elus locaux : participation aux actions de sensibilisation à la bonne utilisation des lampes
Objectif	<p>Décrire les conditions/mécanismes d'utilisation des lampes solaires mobiles par les élèves pour leur offrir de meilleures conditions d'étude afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Documenter la pratique et comprendre le processus de mise en œuvre de l'utilisation des lampes ; ▪ Faire le point des réalisations/ actions pertinentes mises en œuvre ; ▪ Identifier les progrès et les résultats, les outils, les leçons apprises et les pratiques innovantes et répertorier les défis et les difficultés / contraintes de l'utilisation des lampes solaires par les élèves.
Description de la bonne pratique	
Etapes Activités	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Phase préparatoire <ul style="list-style-type: none"> ➢ Rencontres préparatoires ; ➢ Production d'une lettre de motivation sur les effectifs pléthoriques ; ➢ Communication sur l'activité du projet <ul style="list-style-type: none"> • <i>information de l'APE , AME et COGES ;</i> • <i>échanges avec les enseignants</i> • <i>concertation avec les élus locaux</i> ▪ Diagnostic des besoins en lampes solaires <ul style="list-style-type: none"> ➢ Ciblage des besoins d'utilisation des lampes ➢ Identification des villages/quartiers ➢ Détermination des distance de l'école ➢ Formulation des critères d'octroi des lampes ▪ Analyse des besoins en fourniture de lampes solaires par les enseignants au cours de séances de travail : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Identification des bénéficiaires, ➢ Organisation des travaux de groupe à la maison ; ➢ Mise en place du tutorat ; ➢ Définition des modes/modalités d'utilisation ; <ul style="list-style-type: none"> • <i>inscription des critères dans le règlement intérieur</i>

	<ul style="list-style-type: none"> • <i>organisation tournante de la détention de lampe à tour de rôle par les élèves concernés</i> • <i>charge des lampes à l'école afin d'accroître son efficacité et assurer sa durabilité</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration de la note de synthèse pour présenter les résultats du diagnostic et de l'analyse afin de vérifier la prise en compte de tous les aspects et critères
Points d'attention	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Approche participative impliquant la communauté éducative à la base dans les différentes phases de la mise en œuvre de la bonne pratique ▪ Caractère social et non lucratif de l'utilisation des lampes mobiles ▪ Prise en compte de l'équité et la transparence à l'égard des bénéficiaires ▪ Approche genre sensible se traduisant par la prise en compte des besoins des hommes, des femmes et des jeunes
Résultats / Réalisations Changements observés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration des résultats scolaires est le changement (le plus) significatif ▪ Développement des capacités organisationnelles des élèves avec la formation de groupes d'étude, ▪ Développement de l'entraide et de la solidarité entre élèves autour de la lampe pour étudier, ▪ Accompagnement des parents traduisant leur implication.
Ecueils à éviter	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'absence d'un diagnostic des besoins ▪ La distribution à la volée sans une analyse de la situation ▪ La non définition des modalités d'utilisation des lampes ▪ L'utilisation des lampes par des enseignants ▪ L'octroi des lampes aux élèves proches de l'école ▪ Les élèves ne doivent pas garder les lampes à la maison ▪ L'utilisation à d'autres fins à domicile .
Effets imprévus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement de l'autonomie de groupes d'élèves grâce à l'utilisation des lampes
Analyse de la bonne pratique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'utilisation des lampes solaires mobiles par les élèves est une initiative innovante, une expérience originale d'une grande valeur sociale et à fort potentiel d'action sur la qualité des apprentissages. ▪ Au-delà de l'amélioration des conditions d'étude et de son impact sur les apprentissages, l'entraide, la solidarité et l'apprentissage par les pairs au sein des élèves renforcés par l'utilisation de lampes mobiles constituent une plus-value de l'usage de cette expérience. ▪ L'intérêt marqué (engouement) des élèves pour l'utilisation des lampes mobiles et la forte implication des parents constituent des points forts qui induisent un impact positif et génèrent une amélioration des résultats scolaires dans la durée (durabilité). En effet, la continuité de l'intervention est garantie par les écoles et par le projet qui fournit les lampes mobiles, par les élus locaux pour leur option d'intégrer l'éclairage dans les projets de construction d'écoles.

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sur la base de cette expérience, les écoles, les enseignants, les ménages et les élèves ont acquis des connaissances sur la gestion et l'utilisation des lampes mobiles. Celles-ci sont susceptibles d'être partagées et les approches/techniques/mécanismes de mise en œuvre de l'expérience peuvent être reproduites dans des contextes similaires aux communes du projet EECREQ et leur utilisation, étendue à des zones plus vastes. ▪ En outre, le caractère portatif et sans génération de coûts additifs pour la maintenance dans l'utilisation des lampes mobiles traduisent l'adaptabilité de la pratique aux conditions locales de la vie des élèves et la rend du même coût efficace. Par ailleurs, la pratique est sensible au genre car les groupes d'utilisateurs des lampes mobiles sont composés aussi bien de garçons que de filles.
Leçons tirées	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'utilisation des lampes mobiles par les élèves leur fournit des aptitudes pour une bonne gestion du bien commun
Témoignages	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Selon des parents d'élèves de Cassou : <i>« les lampes donnent à nos enfants la possibilité d'étudier la nuit et cela facilite l'apprentissage. En outre, le fait qu'ils sont en groupe, les élèves peuvent étudier pendant longtemps ».</i>
Observations et recommandations / Conseils pour répliquer l'expérience	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prise en charge de l'activité par les collectivités locales pour assurer la durabilité ▪ Dotation de lampes à un maximum d'élèves surtout ceux du cours moyen ▪ Dotation de lampes aux enseignants ▪ Sensibilisation des parents pour le bon usage des lampes

BONNE PRATIQUE N°3	
Titre de la bonne pratique	La mise en place d'un cadre de concertation et la sensibilisation pour le bon usage et la pérennisation des installations solaires offre de meilleures conditions d'études
Illustration	 <p>Photo15 : Cadre de concertation</p>
Domaine	Education
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contexte général : Le Bénin et le Burkina enregistrait un taux d'accès à l'électrification respectivement de 18% et de 19% en 2007 contre un taux de 40% pour l'Afrique de l'ouest. Dans les zones ciblées par le projet, ce taux est encore plus faible tombant jusqu'à 0.76% au Burkina Faso et les écoles sont de fait très peu électrifiées. ▪ Or, l'électrification rend l'école plus attractive aux yeux des parents, des enseignants et offre aux élèves et aux enseignants des facilités et des opportunités d'enseignement et apprentissages supplémentaires. Le succès de cette initiative passe par la mise en place d'un cadre de concertation et la sensibilisation pour un bon usage et une pérennisation des installations solaires. ▪ Lieu : communes de Ouinhi, de Zagnanado et de Zogbodomey (Bénin) et commune de Cassou (Burkina Faso) ▪ Durée : Trois ans (2019-2022) ▪ Porteur de la bonne pratique : Action Education/ Projet EECREQ
Problèmes à résoudre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible accès à l'électricité ▪ Absence d'électricité dans les écoles et les ménages ▪ Contraintes sur les conditions d'apprentissage aussi bien à l'école qu'à la maison ▪ Faible intérêt pour la gestion des installations ▪ Faible entretien, vol de plaques
Principaux acteurs /rôles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Enseignants : mobilisation des comités de gestion de l'école, sensibilisation des APE, AME, COGES sur la nécessité d'entretien des plaques

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ APE, AME, COGES : sensibilisation des parents et des élèves à la bonne utilisation des lampes ▪ Elèves/Gouvernement scolaire-Clubs deekan : sensibilisation des pairs sur la bonne utilisation des lampes ▪ Elus locaux : implication dans les séances de sensibilisations mobilisation sociale autour des actions du projet ▪ Mairie : intégration du dispositif dans la planification communale
Objectif	<p>Démontrer l'importance de la mobilisation des acteurs (enseignants, APE, AME, Elèves/Gouvernement scolaire/Clubs deekan, élus locaux, Mairie) et du dialogue entre ces acteurs dans le bon usage et la pérennisation des installations solaires</p> <p>afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Documenter la pratique et comprendre le processus de mobilisation des acteurs ▪ Faire le point des réalisations/ actions pertinentes mises en œuvre ▪ Identifier les progrès et les résultats, les outils, les leçons apprises et les pratiques innovantes et répertorier les défis et les difficultés / contraintes de l'utilisation des lampes solaires par les élèves.
Description de la bonne pratique	
Etapes Activités	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Phase préparatoire (mise en situation) <ul style="list-style-type: none"> ➢ Rencontre d'échanges sur l'importance de l'électrification à l'école ➢ Visite des installations (enseignants, APE, AME, COGES) ➢ Prise de décision/recommandation sur la nécessité d'entretenir les installations solaires ▪ Mise en place du cadre de concertation <ul style="list-style-type: none"> ➢ Rencontre d'identification des acteurs à impliquer comme membres du cadre (femmes, jeunes, élus locaux, Mairie, autorités coutumière et religieuse) ➢ Identification des actions à mener ➢ Identification des cibles à toucher ▪ Fonctionnement du cadre : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Mise en place d'une instance de coordination ; ➢ Institution de rencontres périodiques ➢ Exécution et suivi des décisions prises ▪ Restitutions lors des Assemblées Générales pour présenter les décisions prises ainsi que l'état de leur mise en œuvre
Points d'attention	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Approche participative impliquant les enseignants, les parents d'élèves, les élèves (Gouvernement scolaire/ Clubs deekan), les élus locaux et la Mairie dans toutes les décisions prises ▪ Nécessité de disposer des installations solaires de manière permanente après le projet ▪ Approche genre sensible et inclusive se traduisant par la prise en compte des besoins des hommes, des femmes et des jeunes
Résultats Réalisations Changements observés /	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prise de conscience de la nécessité de disposer de l'électricité à l'école ▪ Entretien permanent des installations solaires ▪ Autonomisation des structures éducatives à la gestion du patrimoine de l'école

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prise de conscience de l'importance de la notion d'« école centre de ressources » ▪ Meilleur apprentissage des élèves ▪ Amélioration des résultats scolaires est le changement (le plus) significatif
Ecueils à éviter	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les décisions non consensuelles ▪ L'irrégularité des rencontres ▪ La non circulation de l'information ▪ Le manque de suivi des décisions prises ▪ Le manque de transparence
Effets imprévus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le bon fonctionnement des cadres de concertation a permis de résoudre d'autres difficultés (construction d'un local d'alphabétisation) au-delà de la question des installations solaires
Analyse de la bonne pratique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La mise en place d'un cadre de concertation ainsi que la sensibilisation permettent à chaque actrice et acteur de faire sienne/sien les objectifs poursuivis. Elle contribue à créer entre les acteurs concernés, des relations de travail conformes aux principes de la concertation, la transparence du processus de décision. ▪ Les cadres de concertation et la sensibilisation réussie autour de la nécessité de disposer en permanence de l'électricité à l'école constitue un moyen de pérenniser le projet, après l'intervention de « Action Education ». ▪ L'intérêt et l'engouement constaté par les acteurs crée du même coup la confiance en leur sein et dissipe toute idée selon laquelle l'école est seulement un lieu d'apprentissages pour les enseignants et les élèves. ▪ L'implication des élus locaux et de la Mairie conforte l'ensemble des acteurs de la pertinence, non seulement du projet, mais de la nécessité de disposer de l'électricité pour améliorer la qualité de l'éducation. ▪ Le défi de l'amélioration de la qualité de l'éducation passe, non seulement par la contribution de chaque acteur, mais également par la concertation qui permet à tous de regarder dans la même direction. Cela entraîne l'investissement, en connaissance de cause, de chacune des parties prenantes. Moins les parties prenantes ont l'habitude de travailler ensemble, plus les relations existantes sont tendues ou conflictuelles, plus le cadre de la concertation doit être précis et plus son animation va s'appuyer dessus pour permettre le travail collectif.
Leçon tirée	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le succès des cadres de concertation est un élément important dans le succès du modèle « école centre de ressources »
Témoignages	« L'union des acteurs a fait la force de la réalisation de cette expérience ». Parent d'élève de l'école de Névry au Burkina Faso
Observations et recommandations / Conseils pour répliquer l'expérience	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Impliquer tous les acteurs dans l'organisation opérationnelle et instaurer le dialogue et le consensus de manière permanente ▪ Renforcer les capacités des acteurs en techniques de communication, techniques de plaidoyer ▪ Accompagner et suivre la mise en place ainsi que le fonctionnement du cadre de concertation au cours des premières années de fonctionnement